



40 ans

1969 - 2009

Une aventure extraordinaire...

AIACE 40 ans - mai 2009

EDITORIAL

- 3 Infatigables ... ces anciens
- 4 A quoi servent les pensionnés ?

LES FONDATEURS

- 5 Joseph Dinjeart
- 5 Une section italienne
- 6 Les 35 fondateurs
- 6 Max Kohnstamm
- 7 Pietro Lorenzotti

LES PREMIERS PAS

- 9 Message du Président Jean Rey aux anciens des Communautés européennes – Juillet 1969
- 10 Les Statuts de l'Association
- 10 Erste Generalversammlung in Luxemburg – Mai 1970
- 11 Une Association pas comme les autres
- 12 La présidence internationale

LA STRUCTURE DE L'AIACE

- 12 La présidence internationale
 - Les témoignages des présidents:*
- 13 Rudolf Dumont du Voitel
- 13 Jerry Sheehan
- 14 Gerhard van den Berge
- 14 Ludwig Schubert
- 16 Le Conseil d'administration
- 17 Les secrétaires généraux
- 18 Les trésoriers généraux - Simone Moons
- 19 Les trésoriers généraux - Marcel Cukier

- 19 Les commissaires aux comptes
- 20 Le Bureau international
- 21 Le secrétariat international
- 21 L'AIACE en chiffres

L'AIACE COMMUNIQUE

- 22 L'information
- 23 Les relations avec la Commission

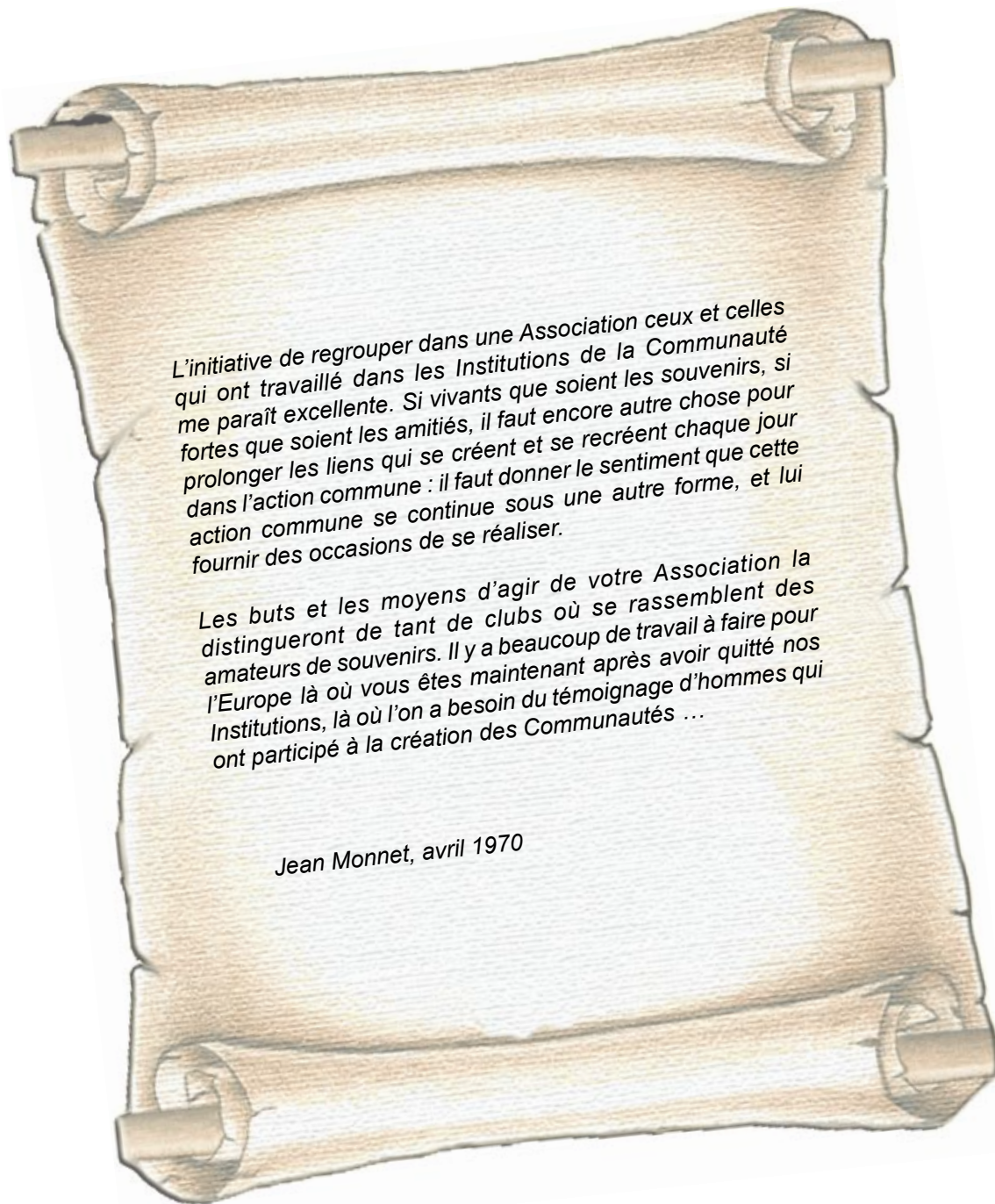
LES SECTIONS NATIONALES

- 24 L'Association et ses sections nationales
- 25 Sezione Italia
- 27 Belgique
- 31 Deutsche Sektion
- 38 Luxembourg
- 40 France
- 43 Nederland
- 48 UK Branch
- 49 Irish Section
- 50 Danske sektion
- 52 Espagne
- 53 Portugal
- 54 Espagne - Portugal
- 54 Les nouvelles Sections

LES ASSISES

- 55 L'organisation des Assises
- 57 Marta Pantleon
- 58 Allocution de José Manuel Barroso
- 59 Epilogue





Infatigables ... ces anciens

Infatigables, inlassables, toujours à l'affût de l'activité communautaire, ils se sont organisés pour mieux agir. Ils ont leur association internationale des anciens qui coiffe leurs fédérations nationales, car tôt ou tard on rentre au pays natal, on retourne au terroir. Et puis, ils ont leurs rencontres amicales.

Les initiatives de l'Association des

anciens sont à la mesure de leur enthousiasme. Ils en ont à revendre. Leurs conférences, leurs rencontres, leurs voyages sont empreints d'un idéal qu'ils ressentent encore. Il y a en eux sagesse et conviction.

Il est possible que le recul par rapport aux tracés de la bureaucratie quotidienne leur donne cette force et cette sérénité qui manquent parfois à ceux

qui sont dans le feu de l'action.

Quoi qu'il en soit, les anciens n'ont pas fini de faire parler d'eux, d'autant qu'il y a en chacun de nous, si Dieu nous prête vie, un ancien qui se prépare.

Clément André – juin 1980
Editorial du Courier
du personnel n° 415

A quoi servent les pensionnés ?

Bonjour, je viens d'ailleurs. Je ne suis pas E.T. Je suis ce que les actifs deviennent après quelques années : un «pensionné». Je vis dans le monde étrange et oublié des agents mis en retraite et donc devenus «autres» !

En fait, le voyage vers cet ailleurs n'est pas long. Une simple transmutation suffit. Après une longue carrière, vous étiez quelqu'un encore le jour J à l'instant du dernier verre, puis vous n'êtes plus personne à la sortie du bâtiment. Pfft ! Bienvenue chez «PP», Planète Pensionnés. Bien sûr on ne s'en rend pas compte tout de suite. Apparemment rien n'a changé. On se sent un peu drôle certes, le visage plus marqué, un certain vague à l'âme, mais tout marche bien, la tête, les bras, les jambes. C'est même mieux au début. Fini le stress, les rendez-vous difficiles, les séances de travail harassantes ... Vive les vacances ! Non, c'est petit à petit que vous réalisez. La nouvelle résidence, la vie culturelle, les voyages, le farniente, c'est super. Mais... je tourne en rond, je tourne en rond ! Mon ancien costume s'étiole, vide, dans son placard. Je l'ai troqué contre un jean et un tee-shirt. La chrysalide et le papillon en quelque sorte, mais dans quel sens ?

Esprit chagrin me direz-vous ! Après tout, vous avez votre pension, votre sécurité sociale et tout ce temps libre ! Que voulez-vous de plus ? Ce n'est pas notre faute si le temps passe ! C'est vrai, j'aurais mauvaise grâce à ne pas l'admettre, même si je ne souhaite pas être considéré comme une charge inutile. C'est cela qu'offrent les sociétés occidentales développées à leurs congénères pensionnés : l'amnésie et une sécurité légitime !

Et pourtant, nous avons tous besoin de conserver un lien avec notre monde professionnel précédent. Il est difficile de rayer purement et simplement 30 ans de sa vie active. Nous avons participé directement à l'édification de l'Union européenne ! Il n'y a pas eu de faits d'armes,

heureusement, mais des faits d'administration, catégorie méconnue. Certains ont été glorieux, sans médailles ni citations. Certains coups bas ont été reçus, aux blessures morales. Mais nous avons accompli une œuvre historique de paix dont nous pouvons être fiers !

Que faire donc ? Je n'ai pas de formule magique. Il faudrait aménager le temps de la vie active entre éducation, travail et loisirs et organiser un passage harmonieux vers l'inactivité à la carte. Les Institutions peuvent être innovantes ; elles devraient approfondir leur réflexion en ce sens dans la tranche d'âge 55-75 ans. Car à quoi servent les pensionnés ? Actuellement, à constituer un marché de consommation spécifique et c'est insuffisant ! Et à quoi rêvent les pensionnés ? A s'intégrer dans leur environnement social, à être utiles et à garder la considération des autres ! Beau, difficile et ambitieux programme pour les anciens des Institutions européennes, très souvent dépayés !

Nous y sommes prêts ! Soyons pratiques et utilisons l'AIACE. Nos aînés ont créé, il y a 40 années, une association internationale des anciens. C'était une excellente initiative. Elle traduisait le besoin, plus sensible dans le contexte international qui nous caractérise, de ne pas nous perdre de vue et de garder un lien avec les Institutions. Cela a marché ! Notre association regroupe aujourd'hui quelque 8500 adhérents et 14 sections nationales. Nous avons un accord avec la Commission reconnaissant notre représentativité et notre utilité, notamment dans les domaines du dialogue social et des actions sociales destinées aux pensionnés. Il faut l'en remercier et tenter d'élargir cet accord aux autres Institutions.



Mais il faut aussi nous ouvrir au monde extérieur qui nous entoure ! En ce 40ème anniversaire, je vous engage donc à faire la fête. Certes, le contexte économique actuel morose s'y prête mal mais, légitimement, nous pouvons et nous devons manifester notre existence et le maintien de notre cap.

Pour finir, un peu de recul. Ne soyons pas obsédés par le passé, désolés ou ravis de ne plus faire partie de la grande famille des actifs. On n'est plus ce que l'on a été : soyons donc autre chose ! Heureux les pêcheurs à la ligne et autres aventuriers de l'impossible ! L'air est pur, la route est large ! La vie est encore devant nous, profitons-en ! Je vous souhaite pour cela santé et sérénité. Sachons apprécier le temps qui passe, l'air calme du soir et la mélodie suave du soleil noyant ses braises à l'horizon. Demain sera aux autres et notre cœur résonne dans l'Univers. C'est lorsque le passé n'est plus un manque mais une richesse que nous pouvons, sans désir et sans regret, nous sentir bien dans notre être.

Gérald COGET
Président international

Joseph Dinjeart

Joseph Dinjeart, premier président international et fondateur de l'AIACE, écrivait, au sujet de la création de l'Association, dans le n° 368 du Courrier du personnel de la Commission :

«L'idée a commencé à germer dès 1968. La mise à la retraite conduit à faire le point, à une prise de conscience détachée des contingences immédiates. Le passage par les Institutions des Communautés européennes mène nécessairement à un brassage d'hommes et de femmes venus de tous horizons, de tous milieux professionnels. Le travail en commun, l'échange d'idées, la grande compréhension mutuelle, les contacts journaliers, un idéal largement partagé font naître entre les membres du personnel des liens inaltérables de camaraderie et d'amitié.

Que pourrait être le catalyseur de ce sentiment général ? Un groupement prenant la forme d'une Association internationale!

Je me suis ouvert de cette idée à quelques anciens et amis, j'eus le grand réconfort de voir le projet généralement approuvé et reconnu plein d'intérêt. Je me hasardai à consulter les autorités intéressées dans toutes les institutions.

En février 1969, j'obtins une réponse du Président Rey : «Je tiens à vous féliciter de cette initiative qui rencontre dès à présent mon appui chaleureux. Je suis personnellement convaincu que l'Association dont vous envisagez la création, sera très vite utile pour maintenir les liens qui doivent exister entre les Anciens fonctionnaires de la Commission

et celle-ci et d'autre part favoriser l'intégration européenne dans nos différents pays.»

Il restait une démarche : savoir ce que les anciens eux-mêmes pensaient de la démarche. J'envoyais en janvier 1969 une lettre circulaire à un groupe d'anciens représentatifs des nationalités. Ayant rencontré une large adhésion, un groupe de travail s'est formé au printemps 1969. Avec le concours d'un conseiller juridique et l'appui des administrations, les premiers statuts étaient au point en automne 1969. Sans doute serez-vous étonnés si je vous dis que tout cela s'est fait sans secrétariat organisé. Par contre, le dévouement rencontré partout où je me présentais pour obtenir de l'aide, fut sans limite.

Si nous n'avions pas de secrétariat, non n'avions pas non plus de locaux. C'était le temps où les Communautés fusionnaient et le Berlaymont en chantier perpétuel. On nous dénicha un local unique (!) sûrement en son genre, au fond d'un couloir dans les sous-sols de la Joyeuse Entrée, garni d'un mobilier disparate. C'était du camping mais nous avions de quoi nous asseoir à quelques uns et ranger nos archives. C'est là qu'une demi-douzaine d'assidus pionniers, nous nous retrouvions chaque semaine et y avons fait, je crois, du bon travail dans l'enthousiasme.

Au départ, l'association comptait une majorité d'Anciens originaires de la CECA, et c'était normal. Petit à petit le cercle s'est agrandi et

rapidement nous avons rencontré les 1ers anciens de la CEE et de la CEEA. Tout s'est fusionné harmonieusement».

Les objectifs de la future association en 1969 étaient :

- ◆ maintenir et développer les relations amicales et culturelles entre les anciens des Communautés européennes, constituer un trait d'union entre ceux-ci et les Institutions ;
- ◆ promouvoir l'intégration européenne, appuyer l'action des Communautés et contribuer à l'étude des problèmes qui s'y rapportent ;
- ◆ veiller aux intérêts moraux et matériels des anciens fonctionnaires et agents qui ont gardé des liens administratifs avec les Communautés et faciliter, le cas échéant, les contacts avec les services compétents.

Pour ce dernier aspect si important de son action, l'Association a mis en place, dès 1973, un « groupe permanent pour les questions administratives et sociales », composé de membres de diverses nationalités. L'action de ce groupe est décrite dans le n°368 (spécial Anciens) du Courrier du personnel de la Commission du 27.02.1976.



Une section italienne

Fin 1968, un groupe d'amis et ex-collègues italiens avait également décidé de constituer une Association italienne d'ex-fonctionnaires de la Communauté européenne en Italie, sous la houlette de Mario Melani, et s'était dotée de statuts. L'initiative italienne a donc précédé de quelques mois la création de l'AIACE. Cette association décida d'adhérer à l'AIACE en 1969 et s'est ensuite constituée en section de l'Association.

Les 35 fondateurs

Romolo ARENA	Hendrik BUURMAN	Louis COPPEE
Marcel DECOMBIS	Gérard DELARGE	Joseph DINJEART
Alex DUBOIS	Lambert DUPONG	Luigi GERARDIN
Giuseppe GLISENTI	Dr. Freiherr GÖLER von RAVENSBURG	André JEANSELME
Max KOHNSTAMM	Jean LANDENNE	L. LIMPACH
Pietro LORENZOTTI	Mario MARI	Friedrich MARKULL
Ettore MASSACESI	Paul MONNORY	René MORIZON
Marcel PEETERS	Tony ROLLMAN	Wilhelm SALEWSKI
Emile SCHNEIDER	Léon SUTTOR	Georges THEVES
Frank VANDERVALK	Jonkheer M.P.M. van KARNEBEEK	Mme Adriana VAN KUIJKHOF
Johannes VAN LOO	Prof. Rolf WAGENFÜHR	Jean WALLERAND
J.P. ZAHLEN	Walter ZEILMAKER	

Deux fondateurs sont encore parmi nous à l'heure actuelle.
Il s'agit de Max KOHNSTAMM et de Pietro LORENZOTTI.

Max Kohnstamm

Geboren in 1914, Max Kohnstamm studeerde moderne geschiedenis. Na zijn kandidaatsexamen ging hij in 1938-1939 een jaar naar de Verenigde Staten voor een studie van de New Deal. In 1942 zat hij enkele maanden gevangen in Kamp Amersfoort. Na de oorlog was hij particulier secretaris van koningin Wilhelmina van 1945 tot 1948. Van 1952 tot 1956 was hij Secretaris van de Hoge Autoriteit van de EGKS te Luxemburg. Hij werd een grote voorstander van de Verenigde Staten van Europa en werkte 25 jaar samen met Jean Monnet.

Kohnstamm was vicevoorzitter van het door Jean Monnet opgerichte



Comité d'Action pour les Etats Unis d'Europe. Ook was hij betrokken bij de Bilderberg-conferenties. Van 1976 tot 1981 was hij de eerste president van het Europees Universitair Instituut te Florence. Hij is erevoorzitter van het European Policy Center in Brussel.

In 1977 kreeg Max Kohnstamm de Wateler Vredesprijs, in 1987 de Jean Monnetprijs en in 2004 een Roosevelt Freedom Award.

Max KOHNSTAMM vit à Amsterdam. Né en 1914, c'est un historien et un diplomate. Après la guerre 40-45, il a été le secrétaire particulier de la reine Wilhelmine des Pays-Bas et de 1952 à 1956, Secrétaire de la Haute Autorité de la CECA. Il a été vice-président du Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe fondé par Jean Monnet. De 1976 à 1981, il a été le premier président de l'Institut Universitaire Européen de Florence.

Pietro Lorenzotti

Pietro LORENZOTTI, qui est toujours actif en tant que juriste en Italie, nous a fait parvenir ce témoignage dans lequel il se souvient des débuts de l'A.I.A.C.E.

Un ricordo, un pensiero, un augurio Un souvenir, une idée, un souhait

Sono passati 40 anni dal 4 Luglio 1969 quando 35 cittadini dei Sei Stati della CEE si riunivano idealmente a Bruxelles presso gli uffici della Commissione in Avenue de la Joyeuse Entrée n. 23 dove stabilire la propria sede in ottemperanza a quanto richiesto dalla legislazione belga per costituire l'Associazione Internazionale degli ex funzionari e agenti della Comunità Europea, rivestendo la figura di primi membri effettivi quali firmatari dello statuto costitutivo e fondatori dell'Associazione in seguito denominata AIACE.

Era questo il risultato concreto di una iniziativa promossa alcuni mesi prima del mitico Segretario generale della Commissione, il francese Noel. Questi aveva convocato due ex funzionari usciti prima della stabilizzazione statutaria, e quindi indenni da eventuali rivendicazioni, Romolo Arena, già Capo di gabinetto del Commissario Petrilli e il sottoscritto, già della D.G. VIII, ricordando il ruolo nel '59 di animatori del primo sindacato interno apolitico, apolitico e internazionale presieduto dall'italiano Gambelli e dall'Associazione dei genitori degli allievi della Scuola europea, presieduta dal francese Millet. Ci disse che era maturato il momento di pensare all'aggregazione delle forze delle prime decine di coloro che per i più svariati motivi avevano lasciato la loro occupazione nei servizi della CEE in modo da mantenere un collegamento tra i primi e dopo sempre in ragione di una promozione europea nei nuovi ambienti di lavoro e anche la possibilità di creare una controparte alla Commissione tra coloro che lasciavano per raggiunti limiti d'età. Ci chiese di contattare Joseph Dinjeart, Direttore generale in pensione ed Adriana Van Kuijkhof, pensionati che in ambito CECA avevano avuto esperienza in proposito.

Ci incontrammo subito, ci mettemmo all'opera per concordare una bozza di statuto su cui richiamare l'interesse di coloro che cominciammo a rintracciare, ex funzionario disponibili a dar vita ad una azione congiunta per mantenere e fortificare quell'ideale per un Europa unita che era stata il primo movente al nostro impiego presso i servizi della CEE.

E' così che dall'entusiasmo e dall'abnegazione di pochi è nata l'associazione sicura del suo "crescit eundo" confermata dalla burocratica elefantiasi di potenziali associati e che fornisce annualmente nuovi soci all'AIACE.



Il y a 40 ans, le 4 juillet 1969, trente-cinq citoyens des six Etats Membres de la CEE se rencontraient à Bruxelles dans les bureaux de la Commission, avenue de la Joyeuse Entrée n° 23, pour créer l'Association Internationale des Anciens Fonctionnaires et Agents des Communautés Européennes, dénommée ensuite AIACE, et y établir son siège selon la loi belge.

Ceci était la résultante tangible d'une initiative encouragée quelques mois plus tôt par le mythique Secrétaire général de la Commission, Emile Noël. Celui-ci avait convoqué deux anciens fonctionnaires partis à la retraite avant la fusion des exécutifs et donc sans revendications

particulières : Romolo Arena, déjà Chef de cabinet du Commissaire Petrilli, et le soussigné, ancien fonctionnaire de la D.G.VIII, tenant compte du rôle qu'ils avaient joué en 1959 en tant qu'animateurs du premier syndicat interne apolitique et multinational, présidé par l'italien Gambelli, et de l'Association des parents d'élèves, présidé par le français Millet.

M. Noël nous dit que le moment était mûr pour réaliser l'agrégation des premières dizaines de ceux qui avaient quitté les services de la CEE, de façon à maintenir un lien entre les actifs et les anciens, avec la possibilité de créer une contrepartie à la Commission parmi ceux qui avaient quitté les institutions. Il nous demanda de contacter Joseph Dinjeart, Directeur général à la retraite, et Mme Adriana Van Kuijkhof, pensionnés qui avaient eu une expérience analogue à la CECA.

Nous nous rencontrâmes rapidement pour mettre sur pied un projet de statuts destinés à rapprocher l'intérêt des anciens fonctionnaires qu'on commençait à rassembler, disposés à soutenir une action conjointe pour maintenir et renforcer l'idéal d'une Europe unie, qui avait été le premier mobile de notre emploi auprès des services de la CEE.

C'est ainsi que de l'enthousiasme et du dévouement d'une poignée de gens est née une association sûre de son «crescit eundo», confirmée par un gigantisme bureaucratique d'associés potentiels et qui fournit annuellement des nouveaux membres à l'AIACE.

Lo scopo dell'associazione, come delineato nello statuto è stato confermato e proseguito negli anni: contribuire allo studio dei problemi connessi con l'integrazione europea ed in particolare con l'azione della Comunità Europea, sensibilizzare i vari ambienti socio-professionali all'importanza dei suddetti problemi; conservare e sviluppare amichevoli relazioni tra le nazioni della Comunità; costituire far la gente e le istituzioni comunitarie un reale ed efficace anello di congiunzione; provvedere al collegamento fra le Istituzioni e gli ex funzionari ed agenti che abbiano mantenuto vincoli statutari con la stessa assicurando la difesa dei loro interessi morali e materiali. Quest'ultimo è senz'altro l'aspetto che più ha avuto applicazione e si deve riconoscere che l'AIACE si è rivelato uno strumento validissimo per i rapporti fra gli ex statutari e i servizi comunitari che hanno avuto un quadro di riferimento che ha permesso un armonioso dialogo, sia per e con una dialettica contingente secondo i temi in discussione.

Nelle nostre intenzioni l'Associazione è stata creata con una valenza ecumenica per il proseguimento di una vera integrazione europea di cui il MEC era la base di partenza, quindi aperta a tutti i volenterosi a vario titolo. Infatti potevano essere membri effettivi gli ex funzionari titolari e gli ex agenti temporanei della Comunità Europea, nonché tutti gli altri agenti permanenti; membri onorari le personalità che abbiano occupato posti di massima responsabilità nelle Istituzioni e le personalità che abbiano reso segnalati servizi alla causa dall'integrazione europea o all'Associazione; membri affiliati gli eredi degli ex funzionari; membri aderenti i coniugi degli associati e tutti coloro che a qualunque titolo hanno collaborato con gli organi della Comunità.

Fu quindi necessario per una corretta gestione dell'apparato che via via cresceva, aumentava e si sviluppava, strutturarsi in Sezioni territoriali in ciascun Stato, anche per evitare le già manifestatesi velleità centrifughe e localistiche ed in tal modo si ottenne una molteplicità di centri operativi che credo abbiamo dato ottimi risultati secondo il grado di partecipazione e compartecipazioni.

Passati quarant'anni questa è un po' di storia vissuta e narrata dal superstite fra i soci fondatori, il quale non può che compiacersi per l'attività dell'AIACE nella difesa dei diritti acquisiti dagli associati e anche dei non, e manifestare la certezza del perseguimento degli scopi statutari per una integrazione verso l'Europa Unita, in un momento di crisi generale che fa rispuntare dubbi e incertezze, incoraggiando tutti i consoci e ricordando il monito di S. Benedetto proclamato patrono dell'Europa "ora et labora et noli contristari" (prega, lavora e non attristarti).

Pietro Lorenzotti, fondatore AIACE

Les buts de l'association, comme indiqué dans les statuts, ont été confirmés et poursuivis au fil des ans : contribuer à l'étude des problèmes liés à l'intégration européenne et, en particulier, à l'action des Communautés Européennes; sensibiliser les différents milieux socioprofessionnels à l'importance de tels problèmes; garder et développer des relations amicales entre les nations de la Communauté; constituer entre les gens et les institutions communautaires un réel et efficace trait d'union; veiller à une bonne liaison entre les institutions et les anciens fonctionnaires et agents, en assurant la défense de leurs intérêts moraux et matériels. Ceci est sans doute l'aspect qui a eu le plus d'application. L'AIACE a démontré être un instrument très valable pour les rapports entre les anciens et les services communautaires et un cadre de référence qui a permis un dialogue harmonieux, compte tenu d'une dialectique contingente selon les thèmes traités.

Selon nos intentions, l'Association a été créée avec une valence œcuménique, donc ouverte à toutes les bonnes volontés à différents titres. En effet pouvaient devenir membres «effectifs» les anciens «fonctionnaires» et les anciens «agents temporaires» de la Communauté Européenne, ainsi que tous les autres agents permanents; «membres honoraires» les personnalités ayant occupé des postes à haute responsabilité au sein des Institutions et les personnalités ayant rendu des services remarquables à la cause de l'intégration européenne ou à l'Association; membres «affiliés» les héritiers des anciens; membres «adhérents» les conjoints des associés.

Il fut donc nécessaire, pour une correcte gestion de l'apparat qui grandissait, augmentait et se développait, de structurer l'Association en Sections territoriales dans chaque Etat membre, pour éviter également les velléités centrifuges qui commençaient à se manifester; par ce moyen on obtenait une pluralité de centres opérationnels qui, je crois, ont donné de très bons résultats.

Après quarante ans, ceci est l'histoire vécue et racontée par un des survivants parmi les membres fondateurs de l'AIACE, qui ne peut que se réjouir de l'activité de l'Association pour la défense des droits acquis par les associés.

Je crois qu'il faut manifester la certitude de la poursuite des buts statutaires pour une meilleure intégration politique de l'Europe, dans un moment de crise générale qui fait resurgir des doutes et des incertitudes, en encourageant tous les associés et en leur rappelant l'admonestation de Saint Benoit, patron de l'Europe, «ora et labora et noli contristari» (prie, travaille et ne t'attriste pas).

Pietro Lorenzotti, cofondateur de l'AIACE

Message du Président Jean Rey aux anciens des Communautés européennes – Juillet 1969

Je me fais un plaisir et un devoir de saluer la naissance de l'Association internationale des Anciens des Communautés européennes.

La création de l'Europe est une œuvre continue et permanente qui exige des efforts non seulement de ceux qui sont au service des Institutions des Communautés, mais aussi de tous ceux qui, dans l'Europe des Six, assument une fonction de responsabilité ou sont de simples citoyens.

Ceux qui ont eu l'honneur de travailler à l'œuvre commune dès 1952 dans le cadre de la CECA ou depuis 1958 au sein de la C.E.E. et de la C.E.E.A., occupent une position de choix et ont un rôle particulièrement important à jouer dans la construction européenne.

Du fait d'avoir appartenu à la première ad-

ministration européenne, ils ont pu, plus que tout autre, s'imprégner des objectifs poursuivis, mesurer les difficultés à surmonter, constater aussi l'aisance avec laquelle les fonctionnaires européens, issus de tous les milieux de l'Europe des Six, se sont intégrés dans un corps homogène, à tel point qu'ayant été marqués par leur passage dans les institutions européennes, ils sont par eux-mêmes la préfiguration de l'Europe à créer.

Par leur compétence, leur connaissance des problèmes, par leur foi profonde dans le destin de l'Europe, ils peuvent être autant de points d'appui répartis dans les six pays de la Communauté et constituer ainsi autant



de pôles de rayonnement sur lesquels les Communautés peuvent compter.

Je sais leur désir de continuer à servir et je les en félicite chaleureusement.

Aujourd'hui, ils sont déjà plusieurs centaines; demain, ils seront des milliers car votre Association, qui peut devenir

une des plus importantes d'Europe, a un potentiel immense de recrutement.

En tant qu'ancien fonctionnaire, vous avez encore un rôle important à jouer pour le rayonnement de notre grand idéal commun.

Je forme les vœux les plus cordiaux pour le succès de votre entreprise.

Compio un piacevole dovere nel salutare la nascita dell'Associazione internazionale degli ex funzionari delle Comunità europee.

Coloro che hanno avuto l'onore di lavorare all'opera comune fin dal 1952 nel quadro della CECA o dal 1958 in seno alla CEE e alla CEEA, si trovano in una posizione

di primo piano e hanno un ruolo particolarmente importante da svolgere nella costruzione dell'Europa.

Durante la loro presenza nella prima amministrazione europea, essi hanno potuto «imregnarsi», più di quinqué altro degli obiettivi perseguiti, rendersi conto delle

difficoltà da superare, ma anche vedere con quanta facilità i funzionari europei, provenienti da tutti gli ambienti dell'Europa dei Sei si sono integrati in un corpo omogeneo, al punto che - «segnati» dalla loro permanenza nelle istituzioni europee - oggi sono, per così dire, la prefigurazione dell'Europa di domani.

Ik voldoe niet alleen aan een plicht door de oprichting van de Internationale vereniging van oud-personeelsleden van de Europese Gemeenschappen te begroeten, maar het is mij tevens een bijzonder genoegen.

Zij die de eer te beurt is gevallen aan de Gemeenschap sedert 1952 in het kader van de EGKS of sedert 1958 binnen de EEG en Euratom mede te werken, nemen een bevoorrechte plaats in en hebben een bijzonder belangrijke functie te vervullen in de opbouw van Europa.

Doordat zij deel uitmaakten van de eerste Europese administratie konden zij zich meer dan anderen een beeld vormen van de nagestreefde doelen en de te overwinnen moeilijkheden, en ook zien met hoeveel gemak de Europese ambtenaren, die uit alle delen van het Europa van de Zes afkomstig waren, zich aaneensloten tot een hechte groep waarin de verschillen niet meer telden, zozeer dat zij, eenmaal deel uitgemaakt hebbende van de Europese instellingen, zelf tot de voorlopers van het op te bouwen Europa werden.

Es ist mir eine Freude und zugleich ein Bedürfnis, der neugegründeten internationalen Vereinigung der Ehemaligen Beamten der Europäischen Gemeinschaften meine besten Wünsche zum Geleit zu geben.

Alle, die die Ehre gehabt haben, von 1952 an im Rahmen der EGKS oder seit 1958 in der EWG und der EAG an dem gemeinsamen Werk mitzuwirken, stehen hierbei an bevorzugter Stelle und haben im europäischen Aufbauwerk eine besonders wichtige Rolle zu spielen.

Diese Angehörigen der ersten europäischen Beamtengeneration konnten sich mehr als alle anderen mit den angestrebten Zielen identifizieren. Sie konnten ermessen, welche Schwierigkeiten es zu überwinden galt, und feststellen, wie mühelos die aus allen Teilen unseres Sechser-Europas zusammengekommenen europäischen Beamten zu einer grossen Familie zusammenwachsen, so dass sie durch ihren Aufenthalt in den europäischen Institutionen geprägt und selbst zu einem Vorbild des künftigen Europas geworden sind.

Les Statuts de l'Association

Les premiers Statuts de l'A.I.A.C.E. ont été adoptés par la première assemblée générale constitutive en mai 1970 au siège national de la section luxembourgeoise en formation (comme d'autres sections nationales).

Ils ne parlent pas encore véritablement de sections : il y a, outre le Président, cinq vice-présidents de nationalités différentes qui sont dans leurs pays respectifs «les animateurs de l'activité de l'Association», un secrétaire et un trésorier.

Ils seront modifiés par la suite, une première fois à Perugia en 1971 et à Monte Catini en 1986. Les Statuts actuels sont entrés en vigueur en 1989.

L'article 3 stipule :

«L'AIACE a notamment pour objet :

1) contribuer à l'étude des problèmes que pose l'intégration européenne et à

la sensibilisation de l'opinion publique à ces problèmes. Apporter, en particulier, sa collaboration aux institutions européennes dans ces domaines ;

2) assurer des contacts étroits et une représentation aussi large que possible des anciens auprès des instances communautaires et, si besoin est, veiller à la défense de ces intérêts ;

3) maintenir et développer les relations amicales des anciens entre eux et de ceux-ci avec les fonctionnaires et agents en activité; organiser, dans ce cadre, ou participer à des activités cultu-



relles et de loisirs ;
4) assurer la représentation des intérêts des anciens auprès des autorités nationales et, si besoin est, veiller à la défense de ces intérêts dans les domaines administratifs et sociaux ;
5) entretenir des contacts et, au besoin, créer des liens avec les organisations qui, sur le plan international, communautaire ou national, poursuivent des buts analogues ;

6) mettre son expérience à la disposition des institutions des Communautés européennes dans le cadre de la préparation à la retraite des fonctionnaires et agents.»

Erste Generalversammlung in Luxemburg – Mai 1970

Seit September 1969 gibt es eine Vereinigung der ehemaligen Europabeamten, die entweder in den Ruhestand getreten sind oder zeitweilig in einer europäischen Institution tätig waren und dieselben aus verschiedenartigen Gründen verliessen.

Gründungsmitglied für Luxemburg war an erster Stelle Herr Tony Rollmann, der denn auch zu den Organisatoren dieser Tagung in Luxemburg gehörte.

Die Generalversammlung der Vereinigung fand am Samstag Vormittag statt und anschliessend wurden die Teilnehmer im Stadthaus von der Stadtverwaltung empfangen.

Schöffe Georges Margue richtete namens der Bürgermeisterin und des Schöffenrats herzliche Worte der Begrüssung an die Delegierten in der Stadt, die Sitz der ersten europäischen Behörde war und in dem Hause, in dem die erste feierliche Sitzung dieser Hohen Behörde stattfand.

Für die Vereinigung dankte Herr Joseph Dinjeart für diesen freundlichen Empfang und frischte angenehme Erinnerungen an die Pionierzeiten der europäischen Gemeinschaften auf.

Nach dem Empfang im Stadthaus versammelte ein Essen im «Foyer Européen» die Mitglieder der Vereinigung. Dort wurden sie vom Generaldirektor Charles Reichling und vom Leiter des Informationsbüros Henri



Guillaume begrüsst. Wir vermerkten die Teilnahme des früheren Mitglieds der Hohen Behörde Roger Reynaud und vieler anderer, die bei der Hohen Behörde in Luxemburg, bei der EWG-Kommission oder beim Euratom in Brüssel tätig waren.

Diese Vereinigung ehemaliger Europabeamten will nicht nur der Geselligkeit dienen, sondern auch die Interessen ihrer Mitglieder verteidigen, wie eine Resolution der Generalversammlung über Berufsprobleme es beweist.

Extrait du Luxemburger Wort

Une Association pas comme les autres

Une première question se pose, car je la sais controversée.

Elle touche à notre appellation. Certains la considèrent comme ambiguë. D'autres lui reprochent de donner peut-être l'impression fautive d'une organisation qui, par sa nature, serait tournée vers le passé. La réalité est plus simple et elle vaut d'être précisée.

Pour être membre de l'Association, - mais cette condition est impérative -, quiconque a eu, à un moment de son existence, des liens statutaires avec une des instances des Communautés, Commission, Parlement, etc.

C'est ainsi qu'en notre sein tous les âges se coudoient, que les plus anciens nous apportent la solide expérience des pionniers, celle d'une longue carrière au service de l'Europe ; que les plus jeunes - j'en connais qui ont la trentaine - encore dans la vie active, certains ayant des situations considérables, sont mieux placés que quiconque pour animer, par exemple, telle ou telle manifestation organisée par une section et pour faire rayonner l'idée européenne dans le milieu qui est le leur, où leur influence peut être grande.

C'est cet amalgame où les moins anciens - ou plus exactement les non-retraités - sont pour l'heure, avec les volontariats, les départs pour des causes les plus diverses, les plus nombreux qui constitue un des éléments les plus intéressants de notre formation et un des gages de nos possibilités et de notre dynamisme. (...)

La vie de l'Association se déroule sur deux plans : le plan communautaire, toutes nationalités confondues, comme c'est le cas lors de nos grandes manifestations annuelles (colloque, assemblée générale) ; le plan national par le truchement de sections qui s'efforcent à la fois de susciter des adhésions, d'offrir des occasions de rencontre, de faire mieux connaître dans un cadre plus restreint les problèmes européens. Ce sont des considérations pratiques qui ont conduit à cette organisation. (...)

Notre profonde originalité réside dans le fait que chacun de nous a vécu de l'intérieur, ce point est capital, un temps plus ou moins long l'aventure européenne, d'avoir, quel



qu'ait pu être notre état d'esprit au départ, été frappé très rapidement par l'évidente nécessité des tâches auxquelles nous fûmes associés. Pénétrer dans le domaine européen, c'est en effet pénétrer dans le domaine des évidences et nous ne pouvons que nous étonner, voire nous scandaliser, qu'il y ait encore autant d'aveugles pour ne point voir, tant de sourds pour ne point entendre.

Nous représentons ainsi un capital d'expérience et d'enthousiasme réfléchi, qui ne doit pas être perdu.

Tel est le moteur de notre action, la raison de l'esprit qui nous anime, celui de tous ceux qui ont vécu l'Europe en acteurs, qui ont donc fait partie de l'équipage et participé à la bataille.

Jacques LELIEVRE
Président de l'AIACE
Février 1976

(**Courrier du personnel n° 368**)













La présidence internationale

Le président est chargé de l'exécution des décisions du conseil d'administration. Il assure, sous le contrôle du conseil d'administration, la gestion courante de l'Association avec l'usage de la signature sociale afférente à cette gestion. Il est l'ordonnateur des dépenses des organes centraux de celle-ci.

spécifique entrant dans le cadre des compétences du conseil. Il est également habilité à prendre, en cas d'urgence, toute mesure conservatoire qui s'impose, sous réserve d'approbation ultérieure.

Le président peut, en outre, être chargé par le conseil d'administration de toute mission

En 40 ans, l'A.I.A.C.E. a vu se succéder 12 présidents.

1970 – 1973		Joseph DINJEART	1992 – 1995		Félix-Paul MERCEREAU
1973 – 1979		Jacques LELIEVRE	1995 – 1998		Rolf MEIJER
1979 – 1982		Mario MELANI	1998 – 2002		Jerry SHEEHAN
1982 – 1986		M.F.F.A. de NEREE tot BABBERICH	2002 – 2005		Gerhard van den BERGE
1986 – 1989		Rudolf DUMONT du VOITEL	2005 – 2008		Ludwig SCHUBERT
1989 – 1992		Roland TURKEL	2008 –		Gérald COGET

Les témoignages des présidents

Rudolf Dumont du Voitel (présidence 1986-1989)



En 1989, Philippe Loir, rédacteur en chef du Courrier du Personnel de la Commission, a réalisé une interview de Rudolf Dumont du Voitel au terme de son mandat présidentiel. En voici un extrait :

«Grâce à une collaboration très étroite avec l'administration, ces trois dernières années ont été extrêmement fructueuses et utiles pour le développement de notre association. Nous avons pu en améliorer l'infrastructure pour répondre à l'augmentation de nos membres. Dans tous les cas, s'assurer qu'ils se sentent reconnus comme un élément légal et important de cette œuvre de construction européenne.

Renforcer l'infrastructure était donc impératif, l'établissement d'un bureau capable de réagir en permanence aux besoins et d'un secrétariat général apte à répondre aux demandes de nos membres l'était tout autant. Pour aider à la réalisation de nos objectifs, trois groupes de travail ont été créés ou réformés :

- un groupe de travail permanent, chargé, sous la houlette de Julien De Groote, de résoudre les problèmes concrets rencontrés par les membres à titre individuel ou collectif ;
- un groupe de travail «assurance-accidents» qui a réussi à développer les possibilités de cette assurance offerte à nos membres – notamment l'extension de son champ d'application jusqu'à l'âge de 80 ans au lieu de 70 précédemment – et en a amélioré les procédures administratives ;
- un groupe d'information qui entretient un contact permanent avec nos membres par le truchement de publications qui ont pour nom : Bulletin des Anciens

(biennuel) et Newsletter (bimestriel) informant les lecteurs des activités de l'AIACE.

Du point de vue humain, en relation avec nos collègues de l'administration, nous sommes en train d'établir un programme de préparation des actifs à leur retraite qui englobe tous les aspects de leur future vie : matériel mais aussi mental. Car les problèmes rencontrés par les retraités sont loin d'être tous matériels ou liés à des règlements. Les conséquences de la rupture de rythme de vie se font sentir sur le mental du fonctionnaire mais ne sont pas non plus sans conséquences pour le conjoint, la famille, etc. (...)

Nos assises annuelles jouent également un grand rôle dans la prise de conscience par les différents pays de la dimension désormais européenne de la société. Et les pays l'ont bien compris qui nous accueillent régulièrement comme élément communautaire à part entière.»

Jerry SHEEHAN (présidence 1998-2002)



*De g. à dr. : Jerry Sheehan
et le vice-président Louis Katgerman*

Gerhard van den Berge (présidence 2002-2005)

«Chaque présidence a ses caractéristiques propres. Les trois années pendant lesquelles j'ai eu le privilège de présider l'AIACE Internationale, furent marquées par trois faits : la signature du premier accord de coopération entre la Commission et notre association; le développement de l'action sociale en étroite coopération entre l'AIACE Internationale, plusieurs sections nationales et les services compétents de la Commission et, enfin et surtout, l'entrée en vigueur d'un nouveau statut de fonctionnaires et d'anciens fonctionnaires des institutions de l'Union européenne.

Ce sont surtout les préparatifs qui ont abouti à ce dernier événement qui nous ont donné du fil à retordre pendant de longs mois. Le fait que nous, les représentants des anciens, n'étions pas admis directement à la table de négociation où l'on se préparait à modifier de fond en comble les dispositions régissant notre statut juridique, n'était pas de nature à faciliter notre tâche. Nous avons donc dû essayer d'influencer le cours des événements en tâchant de convaincre du bien-fondé de nos préoccupations ceux qui étaient directement impliqués dans les négociations.

Je suis heureux d'avoir aujourd'hui l'occasion de rappeler combien certains de ces négociateurs nous ont aidés. Ils nous ont écoutés, ils ont été sensibles à nos arguments et ils ont repris bon nombre de nos pro-

positions. Le directeur général de l'Administration de l'époque, le chef de cabinet du commissaire responsable, les fonctionnaires de la présidence du Conseil, en l'occurrence surtout les fonctionnaires de la présidence grecque qui avaient réussi à se familiariser très rapidement avec un dossier pourtant aride et technique, ont



tous bien voulu nous apporter leur précieux soutien. Certes, ils n'ont pas accédé à toutes nos demandes – nous ne nous y attendions pas vraiment d'ailleurs! – mais personne ne pourra affirmer, je crois, que dans le nouveau statut qui est entré en vigueur le 1er mai 2004, les intérêts des anciens n'aient pas été pris en compte de manière adéquate. Parmi les bons souvenirs que je garde de cette période de 2002 à 2005, les démarches, les nombreux entretiens, les réunions et les rencontres qui ont précédé l'adoption du nouveau statut, occupent une place à part».

Ludwig Schubert (présidence 2005-2008)

«J'ai fait la connaissance de l'AIACE, en tant que fonctionnaire actif, à travers sa belle publication «Newsletter» devenue «VOX» entre-temps. A l'époque, cette publication était distribuée aussi bien aux pensionnés qu'aux actifs.

À l'approche de l'âge de la retraite obligatoire prescrit par l'ancien Statut du personnel (j'aurais bien aimé pouvoir prolonger de quelques années mon travail professionnel), j'ai assisté à un «Séminaire de préparation à la retraite» très instructif et qui s'étalait sur plusieurs jours. J'étais impressionné par la qualité des présentations de l'Administration, de conseillers extérieurs et ... du représentant de l'AIACE. Ce dernier m'a convaincu d'adhérer à cette association, déjà grande



à l'époque, pro-européenne, mais indépendante des courants politiques et syndicaux. Elle était très

active, à la fois dans le domaine culturel et social et dans la défense des intérêts des anciens.

Après un certain temps comme simple membre de l'AIACE, section Belgique, la présidente de cette section, Jeannine Francomme, ainsi que le président de l'AIACE internationale, Gerhard van den Berge, m'ont demandé si, compte tenu de mes connaissances dans les domaines du Statut et des pensions, je ne voulais pas me présenter comme candidat à la présidence de l'AIACE internationale pour le mandat de 2005-2008. Après quelques hésitations, j'ai accepté, j'ai été élu et je ne l'ai pas regretté. Avec le Vice-Président Peter Pooley, nous avons pu constituer un «Bureau de la présidence» efficace et

travaillant dans une atmosphère amicale.

Le présent texte ne doit pas viser à être un rapport d'activité complet de ce mandat de présidence, mais il me paraît utile de développer quelques points qui me paraissent les plus importants.

De 2005 à 2008, le nombre de nos adhérents a continué à croître passant d'environ 7.000 pour dépasser les 8.000 par rapport aux 15.000 anciens au total. Le nombre de nos sections par pays de résidence est passé de 11 à 13 (il est passé à 14 récemment). Cette représentativité, aussi bien en nombre qu'en distribution géographique, facilite les contacts avec les anciens et constitue un atout dans nos relations avec les autorités et notamment avec la Commission chargée de la plupart des dossiers concernant les anciens.

L'élément le plus important de ce mandat a été, sans aucun doute, la négociation et la conclusion, le 29 février 2008, d'un nouvel accord entre l'AIACE et la Commission (dont le texte figure sur le site de l'AIACE internationale).

Cet accord confirme la reconnaissance, par la Commission, de la représentativité de l'AIACE, de son rôle d'intermédiaire entre les anciens et la Commission, permettant ainsi d'améliorer l'information des anciens et de faciliter leurs démarches administratives. Cette activité d'intérêt commun est soutenue par une formulation plus précise de la participation de l'AIACE au dialogue social entre Commission et organisations syndicales chaque fois que les sujets concernent les intérêts des anciens. En outre, la participation, sans droit de vote, de l'AIACE aux Comités paritaires consultatifs entre les Institutions et la représentation statutaire du personnel actif est confirmée en détail.

Une application particulièrement importante de ces possibilités de participation avait déjà eu lieu lors de l'élaboration des «Dispositions Générales d'Exécution (DGE) relatives au remboursement des frais médicaux» que la Commission avait décidées, avec date d'effet au 1er juillet 2007, sur la base du nouveau Statut (1er mai 2004) et de la «Réglementation commune interinstitutionnelle» du 1er décembre 2005.

En effet, l'AIACE était présente tout au long du processus d'élaboration de ces DGE, aussi bien dans le «Comité de gestion de l'assurance maladie» que dans le dialogue social avec les organisations syndicales ainsi que lors de l'élaboration de l'avis du Comité du Statut. Au-delà de tous les aspects positifs que ces DGE mettent en œuvre, il y a lieu de mentionner plus particulièrement l'introduction d'un chapitre sur les «Prestations liées à l'état de dépendance». Pour l'AIACE, cette problématique est particulièrement importante et l'AIACE a obtenu, au-delà des présentes DGE, que des études actuarielles soient faites qui, à l'avenir, peuvent éclairer l'action politique dans ce domaine.

Afin de faciliter les échanges d'informations entre la Commission et l'AIACE, un groupe technique «Pensions et assurance maladie» a été mis sur pied. Ce groupe a comme but également de former, dans chaque section de l'AIACE, au moins une personne connaissant bien les aspects statutaires et les rouages administratifs concernant les anciens. Ceci est dans l'intérêt aussi bien des anciens que de la Commission !

Le nouvel accord entre l'AIACE et la Commission contient, en outre, les dispositions de mise en œuvre de l'article 1er sexies du nouveau Statut. Sur cette base juridique, un programme d'actions sociales spécifiques à l'égard des anciens est réalisé conjointement

entre Commission et AIACE. Dans ce domaine, l'AIACE s'est engagée, dans la mesure de ses possibilités, à prendre de nouvelles responsabilités importantes qu'il conviendra de développer à l'avenir.

Durant le mandat 2005-2008, l'activité de l'AIACE ne s'est évidemment pas bornée aux seuls aspects statutaires, administratifs et sociaux. L'AIACE a participé activement aux différentes célébrations du 50ème anniversaire du Traité de Rome. En tant que président de l'AIACE, j'ai eu l'honneur d'être reçu, accompagné de l'ancien secrétaire général de l'AIACE Robert Pendville, par le Président de la Commission, José Manuel Barroso. Il m'a demandé de prononcer un discours, au nom des anciens, lors de la présentation solennelle au Berlaymont, du livre «La Commission Européenne 1958-1972, Histoire et Mémoire d'une Institution».

Le résumé de mon mandat 2005-2008 serait incomplet si je ne mentionnais pas les Assises tenues annuellement autour de l'Assemblée générale statutaire de notre association : en 2006 à Vittel, organisées par la section Belgique, en 2007 à Da Balaia, Algarve, Portugal, organisées au nom du bureau de la présidence par la Secrétaire générale, Jeanine Franchomme et son équipe et avec l'aide de la section Portugal, et finalement en 2008 à Madrid, organisées par la section Espagne. Pour moi, et je pense pour une très grande majorité des participants, ces Assises n'étaient pas seulement un grand succès, mais elles étaient également l'occasion - un vrai plaisir - de rencontrer dans une atmosphère détendue et à un endroit européen superbe, les 300 à 450 membres les plus actifs de notre organisation, de retrouver d'anciens collègues et ami(e)s, de faire de nouvelles connaissances et de nouer de nouvelles amitiés dans notre milieu européen».

Le Conseil d'administration

L'Association est administrée par un conseil d'administration composé de deux membres par section élus par l'assemblée générale sur proposition de chacune des sections nationales.

Celles-ci proposent également deux membres suppléants par section nationale. Le mandat est d'une durée de trois ans.

La composition du Conseil d'administration est actuellement la suivante :





Section Allemagne :	W. Eifler, Frau G. Elfert, Dr. L. Klein, O. Zippel.
Section Belgique :	A. Vanhaeverbeke, L. Schubert, Mme T. Detiffe, P. Loir.
Section Danemark :	T. Garrigues, Mme M. Wijngaard, E. Petersen, S.O. Mogensen.
Section Espagne :	P. Benavides Salas, J. Diaz Pardo, J.A. Campos Morales, E. Marino Rodriguez.
Section Finlande :	H. Salmi, M. Enqvist, Ms E. Helander, Ms P. Soralahti.
Section France :	J. Maddison, R. Muller, F. Muller, B. Chevallier.
Section Grèce :	Mme D. Vamvakidou, H. Venturas, A. Trifillis, G. Cladakis.
Section Irlande :	J. Sheehan, C. Maynard, Ms R. Rowley, Ms F. Richardson.
Section Italie :	P. Fenici, V. Cidone, E. Borloo, C. Delzano
Section Luxembourg :	F. Wattiau, J.P. Tytgat, Mme L. Barents.
Section Pays-Bas :	F. Wijssenbeek, B. Schokkenbroek, J. Dessens.
Section Portugal :	Mme I. Torres, F. Madeiras, Mmes M.A. Reis Leal et Estacio Marques
Section Royaume-Uni :	A. Simpson, M. Vasey, A. Caston, G. Charatan.
Section Suède :	Mme A. Ek, Mme M. Hildebrand, Mme G. Waldenström, K. Larsson.



1973 - De g. à dr. : Constantin Goudima, secrétaire général, Simone Moons, trésorière internationale, Mario Melani, président section Italie, Chantal Provis, secrétariat international, Joseph Dinjeart, président international

Les secrétaires généraux

Le secrétaire général est chargé des tâches administratives et d'exécution liées au fonctionnement des organes de l'Association. Il participe aux réunions du conseil d'administration avec voix consultative.

1970 – 1973	Louis COPPEE	
1973 - 1979	Georges J. VAN DEN EENDE	
1979 – 1989	Constantin GOUDIMA / Charlie CHUFFART (SG adjoint)	
1989 – 1994	Raymond BAEYENS 1989 - 1992 Charles DE WEZE (SG adjoint) 1992 - 1994 Andrée LAGAE (SG adjoint)	
1994 – 1995	Andrée LAGAE (f.f.)	
1995 – 2005	Robert PENDVILLE	
2005 – 2008	Jeannine FRANCHOMME-SAUT	
2008 –	Martine MATEO	

Les trésoriers généraux

Le trésorier général est chargé de l'exécution des opérations financières et comptables des organes centraux de l'Association.

1970 – 1973	Adriana VAN KUYKHOF
1973 – 1992	Simone MOONS-JAEGER
1992 – 1993	Solange DE HENAU
1993 – 1995	André LHOEST
1995 – 2008	Marcel CUKIER
2008 –	Henk DAS

Simone Moons : souvenirs d'une pionnière (trésorerie : 1973-1992)

Lors du cocktail de nouvel-an de l'AIACE Internationale en janvier 2009, Simone Moons, qui a été trésorière de l'Association durant 19 ans, s'est adressée à l'assistance en ces termes :

«Il faut se souvenir que 1967 était l'année de la fusion des 3 exécutifs de la communauté et des premières opérations de «dégagement» qui se multiplieront par la suite avec l'adhésion de nouveaux états membres. Il y eut donc de nombreux départs. A cette époque, le directeur général de l'administration de l'exécutif unifié, Joseph van Gronsveld, demanda à Joseph Dinjeart, parti à la retraite, de mettre sur pied une association destinée à maintenir le lien entre l'institution et cette nouvelle population d'anciens fonctionnaires. Joseph Dinjeart, aidé d'André Lamy, de Jacques Lelièvre, conseiller du cabinet d'Alain Poher et de François Vinck, directeur des problèmes du travail (je vois

quelques sourires ... mais je précise : il s'agit des problèmes des métallurgistes et des mineurs, c'était le temps de la CECA!).

Joseph Dinjeart s'attela donc à cette tâche, l'AIACE était née, due à l'initiative de la Commission elle-même et non à celle de quelques directeurs comme certains le croyaient et nous le reprochaient. C'était une erreur ; la preuve m'en fut donnée en 1975 en devenant Trésorière de l'AIACE.

J'avais la liste des noms, par ordre alphabétique, des membres de la section Belgique. Quelles ne furent pas ma surprise et ma «révélation» (le mot est voulu) en découvrant l'identité des membres!

Lettre A – premier nom de la liste: ABRAHAM

Lettre D – DIEU
DIEU, Marie

Au cours d'une excursion, à l'appel dans le car, nous avons DIEU «le fils»!



En fin de liste, nous avons LE PAPE !

Bien sûr, nous savons tous que César trouvait que les Belges étaient les plus braves!

La section Belgique est composée d'européens. Alors, qui sont les premiers européens ?
Voilà la question!»

Marcel Cukier (trésorerie : 1995-2008)

Lors de l'Assemblée générale du 21 mai 2008 à Madrid, Marcel Cukier, après 13 ans passés à l'AIACE en tant que trésorier général, a fait ses adieux en ces termes :

«Lorsque Rolf Meijer, après avoir été élu président international de l'AIACE en mai 1995, m'a proposé d'être trésorier de l'AIACE, j'ai directement répondu présent. Cependant, je ne connaissais pas cette association - je n'avais pas participé au séminaire de préparation à la retraite et la Newsletter-Vox n'était pas envoyée aux actifs - mais cela me semblait une bonne opportunité de rester dans la continuité de mes tâches en tant que fonctionnaire à la DG Budgets.

La première chose qui me tenait à cœur et qui me semblait une priorité a été d'informatiser la gestion de la trésorerie de l'Association qui n'existait encore que sous la forme d'un grand livre de comptes. Après avoir acquis le logiciel adéquat, l'opération fut bouclée en quelques semaines.

La position de trésorier n'est pas



toujours aisée. J'ai directement été confronté, par exemple, au problème des rétrocessions des sections nationales qui étaient versées en fin d'exercice, ce qui provoquait une rupture de cash-flow entraînant parfois des retards de paiement. De même, il n'a pas été évident de faire accepter par les sections nationales un relèvement de ladite rétrocession pour assurer à l'Internationale un bon équilibre budgétaire.

Mais l'ambiance au sein du Conseil d'administration a toujours été cor-

diale et je n'en garde que de bons souvenirs.

Je me dois également de mentionner le plaisir que j'ai eu à travailler avec Monique Théâtre et Marco Piccarolo pour la mise en route d'une Newsletter « nouvelle formule » confiée à un éditeur externe. Nous nous sommes battus pour faire accepter cette idée par le Conseil d'administration et avons obtenu gain de cause. Le travail effectué par la suite avec un Comité de rédaction compétent m'a apporté beaucoup de satisfaction.

Treize années de souvenirs et d'anecdotes comme, en 2004, à l'Assemblée générale de Munich où j'ai présenté un budget oralement -les participants ne disposant pas du document, j'avais oublié de photocopier le verso! Celui-ci fut approuvé à l'unanimité sans commentaires. Belle preuve de confiance envers le trésorier...

Je remercie Geneviève Parfait avec qui l'entente a toujours été excellente et je souhaite à mon successeur, Henk Das, autant de satisfaction que j'en ai eue pendant treize ans. »

Les commissaires aux comptes









Le trésorier général est secondé dans ses tâches par deux commissaires aux comptes qui donnent leur aval pour la présentation du budget à l'Assemblée générale annuelle.



Marcel Cukier entouré de Hans Eysselinck et de Kurt Eggert

Le Bureau international

Composition du Bureau international 2008 - 2011:

Président international	Gérald COGET	
Vice-président international	Sven-Ole MOGENSEN	
Secrétaire générale	Martine MATEO	
Trésorier général	Henk DAS	
Membres du Bureau	Annette BOSSCHER	
	Daniel GUGGENBÜHL	
	Ludwig SCHUBERT	
	Jacques TIMMERMANS	

Le secrétariat international

Le rôle multilingue du secrétariat international de l'AIACE est d'assister le Président, le Secrétaire général, le Trésorier général et le bureau, d'assurer la coordination entre les sections nationales et de préparer tous les documents nécessaires au bureau et au Conseil d'administration.

D'autre part, le secrétariat international fonctionne également comme help-desk social pour tous les adhérents et autres pensionnés faisant appel à lui. Par téléphone principalement et en toutes langues, mais aussi pour les retraités se rendant directement au siège situé rue de la Science.

Depuis sa création, le secrétariat international était assuré par des fonctionnaires détachées de l'Administration de la Commission. Après le départ de Leny Both en retraite anticipée, Monique Théâtre a assuré seule la gestion du secrétariat avec l'aide de quelques bénévoles. Elle a dû rejoindre les services de la Commission en 2004 où elle est depuis lors responsable du secteur des relations avec les anciens.

Depuis le 1er septembre 2004, Geneviève Parfait a été recrutée à l'extérieur de la Commission. Elle remplit avec compétence et dévouement ses fonctions, et est aidée par quelques bénévoles à temps très partiels. Tout comme ailleurs à la Commission, les tâches du secrétariat ont évolué et se sont diversifiées du fait de la généralisation du courriel. Elle est rémunérée par l'AIACE qui reçoit une subvention de la Commission pour la partie Help desk des fonctions.

Depuis peu, une deuxième secrétaire à mi-temps a été recrutée, pour aider Geneviève Parfait dans l'exécution de ses tâches qui se sont encore étendues du fait de la création de nouvelles sections.



Monique Théâtre et Geneviève Parfait

Chantal PROVIS	
Michèle CORTESI	
Gilberte LOPEZ	
Maria NICAISE	
Stella SMALLWOOD	
Monique THEATRE	
Leny BOTH	
Geneviève PARFAIT	
Marie-Christine MICHIELS	

L'AIACE en chiffres

Nombre de membres :

1969	79
1974	410
1979	850
1984	1.310
1989	2.406
1994	3.650
1999	5.050
2004	6.800
2008	8.299

Répartition des membres par section :

Allemagne	638
Belgique	3.118
Danemark	243
Espagne	138
France	874
Grèce	pas encore comptabilisé
Irlande	109
Italie	1.285
Luxembourg	879
Pays Bas	382
Portugal	66
Royaume Uni	505
Suède	44
International	18
Total	8.299

L'information

Jusqu'en 1984, l'A.I.A.C.E. ne disposait pas de bulletin d'information mais le «*Courrier du personnel*» de la Commission (devenu actuellement «*Commission en direct*») - qui paraissait chaque semaine - consacrait régulièrement quelques pages à une rubrique «*Les Anciens*».

En 1984, le premier bulletin d'information «*Newsletter*» a vu le jour avec une parution bimestrielle. Ce bulletin était accompagné d'une autre publication - le «*Bulletin des anciens*» - qui paraissait deux fois par an et était consacré, le premier, au compte-rendu des Assises annuelles du mois de mai et, le second, à un thème précis.

Ces bulletins d'information étaient rédigés par les membres du Bureau international. Dès 1990, Andrée Lagae a pris la responsabilité de leur rédaction. Les ateliers d'impression de la Commission se chargeaient de leur reproduction et de l'envoi aux pensionnés. A noter que tous les pensionnés en étaient destinataires, membres ou non de l'Association.

En 1998, le Bureau international, sous la houlette de Marco Piccarolo, chargé de l'information, de Marcel Cukier, trésorier international, et de Monique Théâtre, en charge du secrétariat international, a proposé au Conseil d'administration de passer à quelque



chose de plus «*professionnel*» et un appel d'offres fut lancé auprès d'éditeurs externes. C'est ainsi que la Newsletter «*nouvelle formule*» vit le jour avec l'insertion d'encarts publicitaires. Il a ensuite été décidé d'en augmenter le tirage et de la distribuer également à tous les fonctionnaires en activité.

Aujourd'hui, la Newsletter a changé de nom et s'appelle désormais «*Vox*». Le n° 82 vient d'être publié. Le directeur de sa publication est Daniel Guggenbühl, entouré d'un comité de rédaction compétent et multilingue:

Franco Pettini, Yvette Demory, Jürgen Erdmenger, Philippe Loir, John Maslen, Joao Mateus Tique, Egon Heinrich, Marianne Hildebrand, Giovanni Livi, Charles Reich et Monique Théâtre pour les informations émanant de la Commission.

Certaines sections nationales de l'A.I.A.C.E. disposent également de leur propre bulletin d'information qui est diffusé aux membres de la section.



L'A.I.A.C.E. dispose également actuellement d'un site internet dont le «*webmaestro*» est Michel Tamigniaux.

Il peut être consulté à l'adresse <http://www.aiace-europa.eu>



Les relations avec la Commission

Rudolf Dumont du Voitel, président international de l'AIACE, lors de son interview en 1989, s'exprimait en ces termes :

«Nos relations avec les institutions, et principalement avec la Commission, sont excellentes. Durant les trois ans (de ma présidence), nous avons toujours rencontré un intérêt, un accueil, une réaction tellement favorables que je ne peux que me féliciter de nos relations avec la Commission, que ce soit avec le directeur général de la DG IX et tous les services ou avec le président Delors. Et peut-être une expression de cette reconnaissance de l'importance des Anciens pour la Communauté elle-même est le fait que notre association est représentée dans l'organigramme de la Commission.»

Evelyne Delauche, chef de la division «Services sociaux et relations avec les Anciens», disait également, en 1989 :

«Le fait que les Services sociaux soient intitulés «Relations avec les Anciens» n'est aucunement fortuit : nous sommes en effet appelés à régler avec l'AIACE des problèmes de contact et de relations avec l'Administration. Nous avons heureusement des relais importants grâce aux responsables des sections nationales de l'AIACE, eux-mêmes généralement retraités et bénévoles. Cette association nous donne aussi la possibilité de prendre contact avec les pensionnés par une voie moins formelle. L'habitude pour les retraités de transiter par l'AIACE nous permet aussi de canaliser les sujets et de proposer des solutions générales.»

Les relations entre la Commission et l'AIACE sont «une vieille histoire». Depuis la création de l'Association en 1969, l'Administration de la Commission a toujours eu à cœur de soutenir l'action de l'Association. Cet intérêt s'est notamment manifesté par l'hébergement spontané de l'AIACE, dès ses débuts, au cœur même des bâtiments de la Commission, dans l'en-

vironnement immédiat des services sociaux. A l'heure actuelle, le secrétariat international a ses bureaux au 29, rue de la Science à Bruxelles, bel hôtel de maître qui héberge également la section Belgique.

Les sections nationales de l'AIACE sont quant à elles, pour la plupart, hébergées par les Bureaux de représentation de la Commission.

Les relations entre l'AIACE et la Commission ont été formalisées en 2002 par la signature d'un accord. Cet accord consistait essentiellement en la formalisation de la participation de l'AIACE aux comités paritaires dans le cadre du dialogue social, de la mise à disposition de certaines facilités et d'une aide financière.

Le 29 février 2008, un nouvel accord a été signé entre le vice-président Siim Kallas et Ludwig Schubert, président international de l'AIACE. Confortant les acquis du précédent accord, il intègre la notion de partenariat entre les deux parties pour la mise en œuvre d'actions sociales à l'égard des pensionnés.

Enfin, l'on n'oubliera pas l'entrevue que José Manuel Barroso, président de la Commission, a accordée à l'AIACE, représentée par Ludwig Schubert et Robert Pendville, ancien Secrétaire général, le 29 juin 2007.



Gerhard van den Berge, président international de l'A.I.A.C.E., et Neil Kinnock, vice-président de la Commission, signent l'accord de 2002, en présence de Fritz Brüchert et Robert Pendville



José Manuel Barroso reçoit l'AIACE



Signature de l'accord de 2008

L'Association et ses sections nationales

Georges J. Van Den Eede, secrétaire général de l'AIACE

Georges J. van den Eede, secrétaire général de l'Association, écrivait en 1976 :

«A la fin de leur service actif dans les Institutions de la Communauté européenne, la plupart des «anciens» et des «anciennes» sont retournés dans leur pays ou leur milieu d'origine. Ce qui fait qu'ils se trouvent dispersés sur l'ensemble du territoire de la Communauté.

Pour maintenir entre eux des liens qui ne soient pas uniquement «de papier», l'Association s'est donné une structure régionalisée, ce qui permet aux membres de rester plus facilement en contact, de se rencontrer et de participer à des activités organisées sur place. Il y a à l'heure actuelle, six sections nationales, en Allemagne, en Belgique, en France, en Italie, au Luxembourg et aux Pays-Bas.

Les sections nationales sont les véritables piliers sur lesquels repose l'Association. Sans les activités, les initiatives, les contacts développés en cours d'année par les sections, l'Association ne pourrait réaliser ses objectifs.

Derrière la structure de l'Association, il y a des hommes et des femmes, des anciens et des anciennes qui se dévouent pour que l'Association soit bien vivante, pour organiser, animer ou informer avec les moyens modestes dont ils disposent. La structure de l'Association en 1976 est la suivante : Jacques Lelièvre, président international, Joseph

Dinjeart, fondateur et président d'honneur.

Au bureau de la section allemande, nous trouvons le Dr. Heinrich Steiger, président, Grete Breckwold, secrétaire, Heinrich Blenkens, trésorier, Kurt Blümel.

Le comité de la section belge est composé de François Vinck, président, Joseph Dinjeart, Ivan Debois, Constantin Goudima, Heinz Henze, Ernst Heynig, Jean Janssen, Robert Lepape, Simone Moons-Jaeger, Raffaele Tirozzi, Georges Van Den Eede.

Au bureau de la section néerlandaise, il y a A.R.A. Theunissen, président, René Renckens, vice-président, F.C.L.M. Crijns, W.E.O.

Zeilmaker, Mme A.R. Portier-Blom, secrétaire.

Le comité luxembourgeois se compose de Louis de la Fontaine, président, Tony Rollman, président d'honneur, Théodore Ruest, vice-président, Marie Lehnen, secrétaire, Germaine Feltgen, trésorière.

Au bureau de la section française, nous trouvons Louis Le Jouan, président, Jacques Lelièvre, André Lamy, secrétaire trésorier, Armand Saclé, Marcel Collet, Marie Ruppert.

Enfin, le conseil national de la section italienne comprend Mario Melani, président, Adalberto Galante, vice-président, Rafaella Carini, Mario de Benedictis, MM. Arcidiacono, Arena, Gambelli, Peco.»



2003-Assises de Stresa: Gerhard van den Berge, président international, entouré des présidents de section : de g. à dr. et de bas en haut : Regina Thill (Luxembourg), Iole Curi (Italie), François Muller (France), Ben Seijsener (Pays-Bas), Seamus Killeen (Irlande), Jeannine Franchomme-Saut (Belgique), Henning Bokelund (Danemark), Michael Goppel (Allemagne).

L'histoire des sections nationales

Sezione Italia

Per ben comprendere la natura della Sezione "Italia" dell'AIACE, un riferimento all'anatomia umana può esser molto utile: infatti, la Sezione si compone di una testa (piccola, ma ben funzionante) a Roma, di un corpo (molto sviluppato, che si potrebbe definire "palestrato") ad Ispra e di una serie di piccoli organi accessori sparsi un po' qua e là per l'Italia, il tutto riunito da un grande, pulsante cuore "europeo". Basti ricordare che degli oltre 1.300 iscritti, quasi un migliaio fanno capo alla Delegazione di Ispra.

All'inizio la situazione non era così: il primo centinaio d'iscritti, pur sparsi in varie parti d'Italia, facevano capo a Roma dove, già nel 1968 (quindi prima della creazione dell'AIACE Internazionale), un gruppetto di "Europeisti" convinti chiamò a raccolta gli ex-funzionari rientrati in Italia, per mantenere vivi quegli ideali che, anni prima, li avevano spinti a lavorare nelle Istituzioni europee. Fra loro va ricordato, innanzitutto, Mario Melani, che fu poi anche Presidente dell'AIACE Internazionale (dopo che la Sezione Italia vi ebbe aderito), ma molti altri dovrebbero esser citati, come Silvio Arcidiacono, Romolo Arena, Paolo Emilio Bocci, Raffaella Carini, Francesco De Benedictis, Adalberto Galante, Giuseppe Glisenti, Giulio Guazzugli-Marini, Franco Peco, Gianpiero Orsello, Giulio Ricoveri, Italo Telchini, Piero Lorenzotti e si potrebbe continuare. L'ultimo citato, Piero Lorenzotti, è uno dei pochi superstiti tra i molti che ci hanno ormai lasciato e ci ha fatto avere una testimonianza dei primi tempi della

vita della Sezione (che si può leggere a parte).

Alla lunga Presidenza di Mario Melani, sono succedute quelle più brevi di Marcello Dell'Omodarme e di Iole Curi, fino all'attuale di Paolo Fenici, il primo Presidente proveniente dalla Delegazione d'Ispra. Infatti, come già accennato, col passare degli anni e il progressivo aumento del numero dei Soci, la Delegazione d'Ispra ha preso sempre maggior consistenza e, al di là del valore delle persone (ricordiamo, tra gli altri, Antonio Fabbro, Erich Van Lamsweerde, Luisa De Buck, Henri Hannaert, Tullio Luisi), è sembrato opportuno darle un concreto riconoscimento, anche se ciò comporta qualche inconveniente, poiché la sede centrale della Sezione è rimasta a Roma presso l'Ufficio U.E. per l'Italia.

Quest'ultimo accenno permette di sottolineare una caratteristica importante della Sezione Italia, e cioè gli ottimi rapporti sempre esistiti sia con i rappresentanti in Italia delle Istituzio-

ni europee sia con gli uomini politici che, a diverso titolo (Commissione, Parlamento, Consiglio od altro), vi hanno rappresentato l'Italia.

Ancor oggi, responsabili delle Rappresentanze U.E. in Italia, ex-Commissari, Parlamentari ed ex-Parlamentari Europei partecipano alle Assemblee della Sezione, ravvivando ed aggiornando con i loro interventi gli ideali europei dei Soci.



Occorre, però, sottolineare quella che è stata, per molti anni, una delle principali attività della Sezione e che l'ha fatta particolarmente apprezzare in seno all'AIACE Internazionale, dando inizio, di fatto, alla tradizione delle Assise Internazionali: l'organizzazione di incontri di ex-funzionari ("Anciens") non solo membri della

Sezione, ma aperti a tutti quelli dell'AIACE Internazionale. Le prime si tennero a Roma e Perugia nel lontano 1972, per continuare poi nel 1976 ad Ostuni in Puglia, nel 1983 a Como e Varese, nel 1986 a Firenze e Montecatini, nel 1990 a Venezia e Jesolo, nel 1994 a Chianciano e finire in grande (per ora...) nel 2003 a Stresa.

E' dovuta solo alla bellezza e all'attrazione del paesaggio italiano questa vocazione della Sezione Italia? Una risposta affermativa sarebbe ingiusta verso coloro che, con grande passione, in un primo tempo a Roma e poi ad Ispra hanno voluto e realizzato un'attività



2007 - Visite à la Villa Adriana



Mario Melani et son épouse

può dire che, mentre la Delegazione d'Ispra continua e sviluppa quella sua tradizionale turistico-culturale, consistente in viaggi, visite e conferenze, la sede di Roma, ormai da qualche anno, si dedica ad iniziative più propriamente culturali, sfruttando sia la ricchezza artistica di Roma e dintorni sia le

molte iniziative culturali che la città offre ai suoi abitanti e visitatori.

turistico-culturale che ha permesso di visitare ed apprezzare quasi tutte le Regioni della Penisola. Impossibile far cenno a tutto, ma chi non ricorda i ripetuti viaggi in Puglia, Sicilia e Sardegna, i contatti con la Basilicata e l'Emilia-Romagna, le cure termali ad Abano, Chianciano e Sciacca, le visite artistiche alle Rovine di Pompei, ai Faraglioni di Capri, alla Valle dei Templi d'Agrigento, alle Vestigia greche di Siracusa, alla ricostruita Abbazia di Montecassino, ai gioielli di Siena, per finire con le recentissime visite ai Laboratori di ricerca nucleare di Frascati e del Gran Sasso. Per riassumere questo importante capitolo dell'attività della Sezione Italia, si

Occorre anche far cenno allo sviluppo che, negli ultimi tempi, ha preso la politica sociale, sull'impulso anche dell'AIACE Internazionale: va detto, però, che, fin dal suo sorgere, la Sezione ha sempre aiutato i Soci in difficoltà, con iniziative di carattere personale e d'amicizia, tenendo conto delle esigenze e particolarità locali, grazie anche agli ottimi rapporti con l'Ufficio Cassa Malattia d'Ispra.

E' un settore questo in pieno divenire e che richiederà certamente l'intervento di molte buone volontà, soprattutto per la grande dispersio-



Iole Curi et Marco Piccarolo

ne dei Soci sul territorio (a parte, naturalmente, quelli della Delegazione d'Ispra).

Non è possibile chiudere questo contributo senza far riferimento alla grave crisi che investe la società umana in questo momento e che richiede ancor più d'Europa che per il passato per affrontarla e cercare di darle soluzione: è un compito che spetta anche ai membri dell'AIACE, almeno per ricordare e dimostrare che la via da seguire non è nazionale, ma europea: "assieme saremo qualcuno, separati nessuno"!

Marco Piccarolo

La structure de la Section "Italie" de l'AIACE est très importante pour bien la comprendre: une petite tête à Rome, un grand corps à Ispra et des organes accessibles éparpillés tout au long de la Péninsule.

Cette Section a été une des premières, car elle a été créée à Rome par Mario Melani et quelques autres Européens conquis, déjà en 1968, avant même la création de l'AIACE Internationale. Puis, la centaine de fondateurs a trouvé un développement naturel à Ispra vu le grand nombre d'anciens fonctionnaires du C.C.R., de sorte qu'aujourd'hui environ un millier de membres (sur 1.300 environ) appartiennent à la Délégation d'Ispra.

Il faut souligner, parmi les caractéristiques principales de la Section, les bons rapports qui ont toujours existé avec les responsables des Institutions européennes en Italie ainsi qu'avec les hommes politiques qui, à l'un ou l'autre titre, ont occupé des fonctions européennes.

Mais c'est l'organisation de rencontres amicales entre anciens fonctionnaires, un peu partout en Italie, qui a été l'activité principale de la Section et, en particulier, de la Délégation d'Ispra. Cela, en fait, a donné naissance à ce que sont devenues les Assises Internationales de l'AIACE.

Encore aujourd'hui cette activité touristique et culturelle représente une donnée essentielle de la Section, depuis longtemps à Ispra et, plus récemment, aussi à Rome.

Mais on ne saurait oublier l'activité de caractère social que la Section a toujours développée en faveur de ses membres en difficulté, bien avant l'impulsion venue, ces dernières années, de la Commission.

Tout cela n'aurait pas pu exister et continuer sans ce grand souffle européen qui caractérise les Italiens en général et les anciens fonctionnaires en particulier.

Belgique

La section Belgique de l'AIACE - tout comme les sections des 5 autres pays fondateurs - existe de fait depuis 1972 (en effet, c'est seulement le 2ème statut de l'internationale qui prévoyait la création de sections). Elle s'est dotée de statuts particuliers en 1991.

Le premier président de la section, François Vinck, ancien de la DG V de la Commission, était également l'animateur du groupe permanent de l'AIACE chargé d'examiner les problèmes administratifs et sociaux qui se posent ou qui intéressaient les membres, et ceci au niveau international.

Des Assises internationales ont eu lieu en 1975 à Bruxelles. Au cours de ces assises, un colloque sur le thème «Les Etats vont-ils faire l'intégration européenne avant qu'il ne soit trop tard ?» (relaté dans le Courrier du personnel n° 359 du 29.7.75) a eu lieu au Palais d'Egmont. Il a réuni Albert Coppé, Alain Poher, Jean Rey, George Spénale, C. Scarascia Mugnossa et F. Glinne !!

François Vinck a cédé la place en 1979 à Jean Janssen (liégeois convaincu), ancien de Cockerill qui avait répondu à l'appel de Jean Monnet et fait partie des premiers fonctionnaires européens de la Haute Autorité de la CECA, puis dans le sillage de Jean Rey, de la Commission des CE. Il était membre de l'AIACE depuis 1974 au

moment où il a pris sa retraite. Il a organisé les Assises de 1982 à Liège, certains se souviendront encore de la balade sur la Meuse.

Jean Janssen était l'auteur d'un livre sur son cher pays de Liège, qui s'intitulait «Sous la crose» qu'il

a présenté à la section lors d'une conférence organisée quelques années plus tard. Il a été président de la section durant 17 ans, ce qui fait de lui, avec Rudolf Dumont du Voitel de la section Allemagne, un des présidents ayant eu la présidence la plus longue.

Jean Janssen a organisé les 20ème assises de l'AIACE à Anvers en 1989. A cette occasion il disait "en vingt ans le nombre de sections est passé de 6 à 8, le nombre des adhérents d'une petite centaine à plus de 2000!". Très affable et écouté, il était la mémoire de la section avec son ami

Ivan Debois, fidèle et précis, son vice-président décédé quelques semaines avant lui en 2001.

De 1979 à 1996, le secrétariat était tenu par Yvonne Renard et la trésorerie par Simone Moons. Le fichier des membres était manuel et la trésorerie était tenue sur un joli carnet bleu, toujours en possession de la section. Thérèse Detiffe a fait partie de l'équipe vers la fin du mandat de Jean Janssen. C'est sous la houlette de Thérèse que la



Yvonne Renard et Simone Moons

série des très beaux voyages de la section ont débuté. En Belgique, en France, en Italie, au Royaume-Uni et enfin en Allemagne, ces voyages ont été organisés grâce aux conseils et à l'expérience de Gisela Scheuer.



1995 - Assises sur le Rhin

En 1996, André Lhoest a succédé à Jean Janssen à la présidence de la section. Il avait été trésorier (entre 1993 et 1995) et vice-président de l'AIACE Internationale. André a coprésidé pendant un mandat avec Hans Scheuer, ils étaient tous deux juristes et anciens représentants du personnel. Ils étaient habitués à défendre les intérêts du personnel et tout naturellement ils se sont tournés vers la défense des anciens fonctionnaires. André a combattu également avec Ivan Debois la proposition de révision des Statuts internationaux qui aurait permis la création de plusieurs sections par pays et qui voulait imposer une pondération défavorable



1982 - Balade sur la Meuse

aux sections importantes en nombre d'adhérents. Le trésorier, un ancien d'Ispra et aussi ex-représentant du personnel, était Paul Dewindt, toujours précis et d'humeur égale. Sous cette présidence, le groupe social a commencé à travailler, Edith Belewski et Gisèle Henrion en étaient les premières chevilles ouvrières dans toute la discrétion nécessaire à cette action. Le fichier des adhérents a été informatisé. Le vote par correspondance pour les élections a été ajouté aux statuts de la section (ce qui a fait tripler le nombre des votants!). Joseph Nols a été le président des différents comités électoraux. La section a grandi, elle est passée de 2000 membres à presque 3000 membres. La section a également organisé les Assises de Gand en 1998, ces assises se sont déroulées sous un ciel méditerranéen (sans une goutte de pluie), sous la présidence d'honneur, tout au long



1998 - Le Comité de section et les bénévoles

Après les assises, un déjeuner a réuni tous les bénévoles chargés d'organiser les assises et a fêté plus particulièrement les 80 ans de Simone Moons et d'Yvonne Renard. Enfin

nes fonctions au service social de la Commission l'avaient sensibilisée aux problèmes que peuvent rencontrer les collègues retraités. Elle a été réélue en 2001 et a exercé la présidence jusqu'en 2005. Sous sa présidence, et grâce aux conseils d'Evelyne Delauche, la section a publié la première brochure sur les services que peuvent rendre les communes belges aux retraités (brochure jaune «social»), les activités de caractère social se sont développées. La section a également organisé un sondage auprès de ses adhérents sur la problématique de la création d'une maison de repos plus particulièrement destinée aux pensionnés des Institutions. Cette enquête a recueilli un franc succès : 930 réponses. Le premier help desk social a été créé et le groupe des bénévoles œuvrant chaque jour à la section, à l'écoute des appels téléphoniques et des nombreuses visites, s'est renforcé. Grâce à Eddy Brackeniers et Ted Rijke, des cours d'initiation à l'informatique ont été organisés, avec le concours des services de la Commission, pour les anciens. Margaret Braune a pris en main le help desk informatique. Enfin, Thérèse Detiffe et moi-même avons créé, en souvenir d'André Lhoest, le groupe des balades. Ces marcheurs, qui sont désormais un groupe très soudé, «font» une marche d'une dizaine de kilomètres, deux fois par mois.



1998 - Willy Declercq et de g. à dr. son épouse, Jeannine Franchemme et Thérèse Detiffe

des 5 jours, du Ministre d'Etat et ancien Commissaire Willy Declercq et son épouse. Albert Coppé était également présent et s'est exprimé lors d'un dîner de gala organisé dans le décor prestigieux de l'ancien cloître des Dominicains «Het Pand». Un joli concert donné conjointement par les Chœurs de l'Union européenne et par l'orchestre des jeunes musiciens flamands de Aalter a eu lieu dans la cathédrale St Bavon : Mme Marta Pantleon a remis son prix européen des cultures régionales aux artistes.

André Lhoest a créé avec notre ami Lino Facco, vice-président à l'époque, la publication de la section qui a pris le nom d'"Ecrin".

André Lhoest est décédé, alors qu'il était encore en fonction, le 20 décembre 1999. Jeannine Franchemme-Saut, un des deux vice-présidents, a pris sa succession en janvier 2000 comme présidente pour terminer le mandat. Elle est une ancienne de l'Administration de la Commission et a été également représentante du personnel. Ses ancien-

Jeannine Franchemme-Saut
Présidence 2000-2005

Daniel Guggenbühl, un ancien des Relations extérieures de la Commission, a succédé à Jeannine Franchomme en 2005 et a exercé la fonction de président de la Section jusqu'en 2008. Au cours de son mandat, les effectifs de la Section ont franchi le cap des 3.000 membres, c'est-à-dire environ la moitié des retraités résidant en Belgique. Chacun des membres du Bureau, qu'il a appelés « ministres », s'est vu attribuer des fonctions spécifiques et l'équipe ainsi constituée a assuré la continuité de la gestion tout en donnant des impulsions nouvelles.

Ainsi le groupe de bénévoles chargé de l'entraide sociale, sous la houlette de Philippe Loir, est passé à une quinzaine de personnes dont chacune a pris en charge plusieurs de nos anciens avancés en âge et faisant face à des difficultés particulières : la Commission les a identifiés par des enquêtes périodiques. Près d'une centaine de cas ont ainsi été suivis par nos bénévoles, en coopération avec les assistants sociaux de la Commission.

Une autre impulsion a été donnée en matière de communication. Le bulletin de liaison de la Section, l'Ecrin, diffusé à tous ses membres, a été rajeuni dans sa présentation et étoffé dans son contenu sous la responsabilité d'un petit groupe de rédaction animé par Jean-Bernard Quicheron. Les autres sections de l'Association en ont reçu des exemplaires et ont fait part à la Section Belgique de leur appréciation. Quant aux membres de la Section, ils ont participé en grand nombre aux différentes activités culturelles et de loisirs qui leur ont été offertes par Thérèse Detiffe et Yvette Demory, qu'il s'agisse de croisières et autres voyages culturels, visites de monuments ou d'expositions, conférences. Un site web a été créé et sa gestion assurée par Michel Tamigniaux, alors que Margarethe Braune aidait les an-



Daniel Guggenbühl entouré de Thérèse Detiffe, Yvette Demory et de Gilbert Lybaert

ciens dans leurs problèmes informatiques et que Gilbert Lybaert gérait les comptes et les effectifs de la Section. En 2006, la Section Belgique s'est chargée d'organiser une nouvelle fois, après Gand, la réunion annuelle de l'AIACE et a choisi à cet effet, pour la première fois dans l'histoire de l'Association, le cadre du Club Méditerranée à Vittel, dont les quelque 300 congressistes ont apprécié le charme particulier.

Initialement hébergée dans les bâtiments dits JECL du Rond-Point Schuman, où elle disposait de quatre pièces en enfilade, la Section a dû évacuer ces bureaux pour raisons de démolition et s'installer au rez-de-chaussée de l'immeuble du 29, rue de la Science, qui jouxte le Conseil d'Etat belge, où on lui attribua des locaux qu'elle a aménagés de la façon la plus rationnelle possible. Elle s'est ainsi retrouvée voisine du secrétariat international, ce qui présente quelques avantages pratiques.



2006 - Assises de Vittel

Mentionnons encore que les statuts de la Section ont dû être mis en conformité avec la nouvelle législation belge concernant les associations sans but lucratif. Pour des raisons de quorum insuffisant, deux assemblées générales extraordinaires ont été convoquées à cet effet au Centre de conférences Albert Borschette.

André Vanhaeverbeke a succédé en 2008 à Daniel Guggenbühl.

Daniel Guggenbühl
Présidence
2005-2008

Quand on entre dans une «institution» quadragénaire, a fortiori quand on en devient le Président, un sentiment à la fois de respect et de curiosité doit vous envahir. A quoi sert-elle ? Que peut-on apporter à une organisation en pleine force de l'âge et qui marche bien ?

La vitalité actuelle de la section Belgique tient d'abord au fait qu'elle dispose d'une masse critique d'adhérents, regroupés sur un espace restreint, donc aisément joignables et mobilisables, et surtout très européenne avec

fonction d'analyse et d'information. Il faudrait faire un pas de plus en suscitant plus d'interactivité entre les retraités, les amenant à communiquer entre eux, à s'échanger des idées, des expériences, des contributions (livres, publications) d'intérêt pour le groupe. L'outil informatique (grâce par exemple aux blogs, à Facebook) facilite aujourd'hui cet objectif de participation à la base en vue de créer et d'enrichir le tissu social des anciens de la fonction européenne.

Une autre piste se révèle promet-

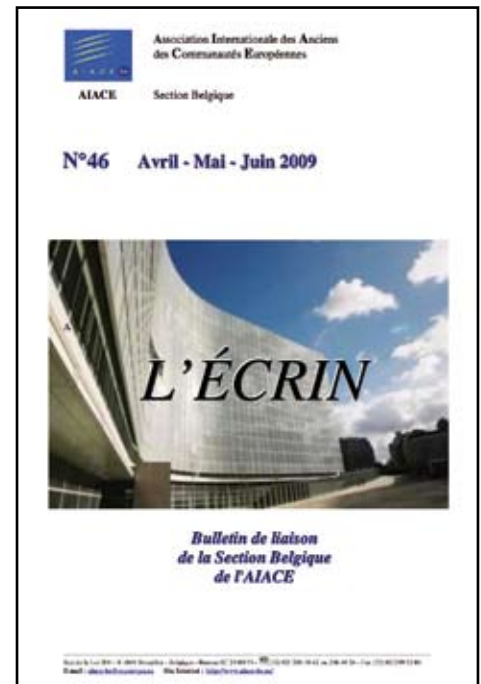


des représentations importantes des différents Etats Membres, avec bien sûr en majorité ceux de la première fournée européenne. Très multiculturelle donc.

Elle a aussi bien répondu aux attentes placées en elle, que ce soit pour la défense des intérêts matériels des Anciens, le suivi social de ceux qui rencontrent des difficultés avec l'appui de nombreux bénévoles - bel exemple de solidarité - ou encore dans l'organisation de multiples activités culturelles et de loisirs très appréciées pour leurs qualités, permettant aux membres de se retrouver entre eux, de reconstituer quelque peu leur corps d'origine. Tout cela il faut le poursuivre, l'amplifier, tout en l'adaptant aux circonstances.

Mais on peut aussi songer aller au-delà du «panem et circenses» et s'interroger sur le rôle des Anciens dans notre société, d'abord pour mieux la comprendre surtout dans ses spécificités européennes. C'est déjà l'ambition de l'Ecrin de contribuer à cette

teuse, d'autant qu'il s'agit d'une préoccupation générale de nos sociétés, est de prolonger l'activité de ceux qui le désirent, qui mettraient bénévolement leur expertise professionnelle au service de la Commission. Celle-ci s'est déclarée très intéressée



ainsi que la moitié des post-actifs consultés. Des solutions ad hoc ont été trouvées, utilisées à ce stade par les services des relations extérieures, et qui deviendront généralisables à d'autres après cette période expérimentale.

On espère qu'ainsi l'AIACE confirmera son rôle de catalyseur du monde des Anciens, lui permettant de se prendre en charge et de valoriser son utilité sociale en tant que groupe.

André Vanhaeverbeke
Présidence depuis 2008

Deutsche Sektion

40 Jahre „Ehemalige“ Zur Geschichte der deutschen Sektion der AIACE

*Einführung und Schlußbemerkung von Walter Eifler,
Texte von Rudolf Dumont du Voitel, Manfred Caspari und Michael Goppel*

Einführung

Ein nicht gestelltes, aber doch geglücktes Bild, wie es eine Vereinigung wohl nur ganz selten ausweisen kann: unsere Präsidenten der letzten 30 Jahre. Geglückt auch in dem Sinne, dass alle zwar in einer Reihe stehen, im übertragenen Sinne in der Reihe unserer Traditionen, die sie entwickelt haben, wobei aber jeder seinen ihm eigenen Charakter und seinen eigenen Stil bewahrt hat. Als ich im vorigen Jahr auf ihren Vorschlag zum neuen Präsidenten gewählt wurde, habe ich diese Einigkeit in der Tradition, die gleichzeitige Weiterentwicklung, und die fortwährende Freundschaft geahnt, aber erst jetzt, einige Zeit nach der Übernahme des Amtes, fange ich an, dieses Wesen wirklich zu erfassen, und – wundern Sie

sich nicht – versuche, es nun meinerseits, unter Wahrung der gewachsenen Traditionen, aber auch im eigenen Stil, weiter zu entwickeln. Ich freue mich besonders, dass unsere Ehrenpräsidenten unserer Vereinigung nach wie vor zugeneigt und offen für Neues sind, und dass sie mich bereitwillig bei meiner nicht einfachen Aufgabe unterstützen. Vergessen werden soll in diesem Augenblick der Rückschau auf 40 Jahre Geschichte der AIACE jedoch auch nicht, dass hinter den Präsidenten viele Helfer, mit und ohne spezifische Funktionen, standen und immer wieder stehen, ohne die kein Präsident und keine Vereinigung auskommen kann, und denen wir alle großen Dank schulden. Die meisten, vor allem die Funktionsträger, werden Sie in den folgenden Erzählungen unserer

Alters- und Ehrenpräsidenten wiederfinden.

Meine Aufgabe sollte eine Endredaktion dieses Zeiten-übergreifenden Artikels sein. Es gibt keine Notwendigkeit für eine „End-Redaktion“, ich kann mich auf dieses kurze Vor- und ein Nachwort beschränken. Lesen Sie selbst!

Rudolf Dumont du Voitel (1978 – 1996, 2001 - 2002)

Wer in der Nachkriegszeit der frühen oder späten Jahre den Weg nach Luxemburg oder Brüssel suchte, der tat dies nicht um eine Karriere zu machen oder besser zu verdienen. Es war vielmehr der Wunsch nach der Katastrophe eines Krieges, der Europa an den Rand des Abgrunds und Deutschland in eine totale Isolation gebracht hatte, die von Robert Schuman und Jean Monnet angebotene Chance zur Versöhnung und Zusammenarbeit der ehemaligen Feindstaaten zu ergreifen und in den gegründeten Gemeinschaften am Bau eines geeinten Europas mitzuwirken. Diese innere Verbundenheit durch die europäische Aufgabe und das Erlebnis, mit Kollegen aus den europäischen Nachbarländern in einer europäischen Institution arbeiten zu dürfen, war die Klammer zwischen uns allen. Es war das Gefühl, gemeinsam an einem geschichtsträchtigen Werk arbeiten zu dürfen. Das war auch die Klammer zwischen den in der Gemeinschaft tätigen Deutschen, Franzosen, Italienern, Belgiern, Niederländern und Luxemburgern.

Es war daher nicht verwunderlich, dass nach einem Jahrzehnt bei den aus Altersgründen ausgeschiedenen europäischen Beamten der Wunsch entstand, die durch die gemeinsame Arbeit für die Vereinigung Europas ent-



Von links nach rechts: Rudolf Dumont du Voitel, Manfred Caspari, Michael Goppel

standene Verbundenheit weiter zu pflegen. Dazu bot die Gründung einer Assoziation der Ehemaligen Angehörigen der Europäischen Gemeinschaften den geeigneten Rahmen. Die deutsche Sektion der AIACE entstand wohl 1969. Es war zunächst ein kleiner Kreis, der sich da im Bonner Büro der EWG jährlich versammelte. Für eine Festlegung der Rolle und Aufgabe einer Vereinigung der „Ehemaligen“ war die Zeit noch nicht reif. Der Schwerpunkt der Aktivitäten lag noch bei der internationalen Ebene. Ich erlebte die deutsche Sektion 1976 unter der Präsidentschaft des Kollegen Steiger, der mir auf einer Tagung der internationalen Vereinigung in Paris 1978 seine Absicht mitteilte, dass er sich von dem Vorsitz, für den er sich nicht besonders geeignet fühlte, zurückziehen wollte. Und er fragte mich, ob ich bereit wäre, seine Nachfolge anzutreten. Meine Antwort war, ja, wenn dies eine klare Mehrheit der damals etwas über 100 zählenden Mitglieder wünschen würden. Dies war der Fall ! Im Jahre 1978 übernahm ich bereits den Vorsitz. Auf einer bescheidenen Versammlung im Bonner Büro wurde ich zum „Präsidenten der Sektion“ gewählt. Meine Absicht war, der Arbeit der Sektion durch ein Programm Inhalt und Ziel zu geben, in der Überzeugung, dass sich die „Ehemaligen“ nicht als Veteranenverein verstehen dürfen, sondern als ein Zusammenschluss jener Gründungsväter, die sich wesentliche Jahre ihres beruflichen Lebens für die Gestaltung dieses europäischen Bauwerks eingesetzt hatten und dies nun auch im Ruhestand konstruktiv und kritisch fortsetzen wollten. Mein getreuer Wegbegleiter bei der Führung der Sektion war während vieler Jahre Heinrich Blenkers, der als Stellvertreter und Schatzmeister fungierte. Weitere Vorstandsmitglieder gab es bei dem zunächst noch kleinen Verband nicht.

Das Konzept für die Arbeit der Sektion sah vor, jährlich eine Versammlung in der Hauptstadt eines Bundeslandes, als „Europäische Region“, durchzuführen. Diese Tagungen sollten sowohl unserem besseren Verstehen der europäischen Probleme in den

Regionen als auch der Information der Bundesländer über die Politik der Gemeinschaft dienen. Darüber hinaus dienten unsere Tagungen der Pflege des Kontakts unter den Ehemaligen und der Unterrichtung über die Einigungsbemühungen der EWG. Die erste dieser Tagungen fand in Hannover statt. Ein Glücksfall war es, dass einer der ehemaligen Generaldirektoren der Gemeinschaft, Dr. Ernst Albrecht, inzwischen Ministerpräsident von Niedersachsen geworden war und die Durchführung unserer Tagung großzügig unterstützte. Die Teilnehmerzahl wuchs bei dieser Tagung im Herbst 1979 auf 90 ! Das dreitägige Programm bestand aus



*Rudolf Dumont du Voitel
und Gerhard van den Berge*

einem politischen, kulturellen und einem touristischen Teil. Das Jahr 1980 stellte uns bereits vor eine doppelte Aufgabe, für die unser Arbeitsstab an sich noch zu klein war: im Mai musste die Sektion einen internationalen Kongress in München organisieren, an dem ca 400 Teilnehmer aus den 6 Kernländern Europas vertreten waren. Mit der Unterstützung von Dr. Karl Hillermeier, Staatsminister und stellvertretender Ministerpräsident, konnte ein hochkarätiges politisches und kulturelles Programm angeboten werden. Im gleichen Jahr führte die Sektion in Berlin ihre Jahrestagung durch, vom Senat der Stadt in jeder Weise unterstützt !

In den folgenden Jahren führte die Sektion in allen westdeutschen Bundesländern und deren Hauptstädten Jahrestagungen durch bei wachsenden Teilnehmerzahlen, die sich schließlich bei 140-160 einpendelten. Inzwischen wurde unser zweiköpfiger

Vorstand durch die Wahl von Irmgard Bering zur Vizepräsidentin erweitert, um der wachsenden Arbeit der Sektion gerecht zu werden. Irmgard Bering nahm sich vor allem der Mitgliederbetreuung an !

Von 1987 bis 1990 wurde ich, zum ersten Mal ein Deutscher, für drei Jahre zum Internationalen Präsidenten der AIACE gewählt. Angesichts des Umfangs und der Bedeutung dieser Aufgabe wurden damit längere Aufenthalte in Brüssel notwendig. Mit tatkräftiger Unterstützung meiner Vorstandsmitglieder konnte ich die Führung der deutschen Sektion weiter wahrnehmen. Aber es war eine große Herausforderung. Da ich von Beginn meiner Präsidentschaft der deutschen Sektion auch dem Verwaltungsrat der AIACE angehört hatte, kannte ich die Probleme der Führung einer internationalen Vereinigung. Mit meiner Wahl zum internationalen Präsidenten musste ich auch den Vorsitz des Verwaltungsrates übernehmen. An meiner Seite als Generalsekretär mein französischer Kollege Goudima. Bei der Vorbereitung von Vorschlägen und Entscheidungen benutzte ich eine Arbeitsweise, die ich von Hallstein in seiner Rolle als Kommissionspräsident gelernt hatte. Ehe ich eine Angelegenheit im Plenum zur Abstimmung stellte, besprach ich sie mit den wichtigsten Mitgliedern. So vermied ich Abstimmungsniederlagen, indem ich die Anträge gegebenenfalls zurückzog. Dadurch blieb die Zusammenarbeit im Verwaltungsrat auch bei der Vorbereitung und Verabschiedung schwieriger Projekte immer erfreulich !

In der Bundesrepublik war die deutsche Sektion bei allen Jahrestagungen Gast der jeweiligen Landesregierung, die auch die Schirmherrschaft der Veranstaltung übernahm. 1987 wurde uns noch einmal die Durchführung eines AIACE - Kongresses übertragen, der in Berlin stattfand und von der dortigen Landesregierung in jeder Hinsicht unterstützt wurde.

Einen Einschnitt brachte die Wiedervereinigung von West- und Ostdeutschland 1990. Da die Verhält-

nisse im Osten eine Organisation von Jahrestagungen im bisherigen Rahmen noch nicht zuließen, wurde sie im Jahr 1990 in der Stadt Braunschweig nahe der bisherigen Grenze zur DDR und im Jahr 1991 in Nürnberg durchgeführt. Gleichzeitig wurde aber die erste Jahrestagung in der Hauptstadt des nunmehrigen Bundeslandes Sachsen, Dresden, vorbereitet, die dann 1992 stattfand. Bei dieser Tagung wurde Dr. Manfred Caspari für meine Ablösung nach 16 Jahren, im Jahr 1995, gewonnen, Rudi Jockschat ersetzte den aus Altersgründen ausscheidenden Heinrich Blenkers als Schatzmeister. Die Tagung in Dresden wurde für alle Teilnehmer zu einem tragenden Erlebnis. Ihr folgte dann im Jahr 1993 eine Tagung in der Hauptstadt von Thüringen, Erfurt, mit Abstechern nach Weimar und Jena, und im Jahr 1994 in Potsdam, der Hauptstadt von Brandenburg.

Abschluss und Höhepunkt meiner langjährigen Tätigkeit als Vorsitzender der deutschen Sektion wurde schließlich der uns übertragene internationale Kongress der AIACE, der im Bundeshaus in Bonn mit einer Rede von Bundestagspräsidentin Rita Süßmüt begann und nach einer viertägigen Rheinfahrt auf 3 Schiffen mit 450 Teilnehmern aus 6 Ländern in Straßburg in der Nikolaikirche sein glanzvolles Ende fand. Die Jahrestagung der deutschen Sektion im Herbst leitete bereits mein Nachfolger im Amt Dr. Manfred Caspari. Die gesamte Organisation dieser Rheintagung wurde von zwei Personen vorbereitet und geleitet: an ihrem Erfolg hatte die Vizepräsidentin Irmgard Bering entscheidenden Anteil !

Meine 16-jährige Amtszeit als Präsident der deutschen Sektion war ein unvergessliches Erlebnis und eine sehr positive Erfahrung. Es gab in all den Jahren weder zwischen den Mitgliedern des kleinen Vorstands noch mit den Mitgliedern der Vereinigung die geringste Missstimmung. Im Gegenteil: jede Jahresversammlung wurde zu einem Ereignis, das von dem Gefühl der Zusammengehörigkeit und der freundschaftlichen Zuneigung

geprägt war. Das war der beste Dank für diesen Einsatz! Abschließend möchte ich noch bemerken, dass die Verbindung zu meinen Nachfolgern im Amt, Dr. Manfred Caspari und Michael Goppel, von dem gleichen Geist der Freundschaft geprägt war und bis heute so geblieben ist!

Im Jahr 2001 wurde ich noch einmal nach dem Ende der Amtszeit von Dr. Caspari aus der Reserve geholt, als wir keinen Nachfolger für das Präsidentenamt finden konnten. Auf meinen Vorschlag hin wählten wir, um die Auflösung unserer Vereinigung zu vermeiden, für ein Jahr ein Notkabinett, dem auf Vorschlag von Dr. Caspari - neben den verbleibenden Vorstandsmitgliedern - Rudolf Dumont du Voitel als Präsident und Dr. Caspari als Vizepräsident angehören sollten. Die Mitglieder der Vereinigung schlossen sich einstimmig und sichtlich erleichtert diesem Vorschlag an !

Dr. Manfred Caspari (1996 –2001)

AIACE war für mich zunächst ein nebulöser Begriff. Er konkretisierte sich, als ich von einer Jahrestagung in Dresden, meiner Heimatstadt, erfuhr. Sofort meldete ich mich (zusammen mit meiner Frau, einer Leipzigerin) an. Der Ablauf der Tagung beeindruckte uns sehr: die Vorträge waren interessant, der allgemeine Esprit war europäisch und munter, keine „Oldie-Gewerkschaft“. Da fiel es mir nicht schwer, (im Einverständnis mit meiner Frau) Herrn Dumont du Voitel eine Zusage zu geben, als er mich fragte, ob ich bereit sei, seine Nachfolge anzutreten. Aber erst einmal wurde ich Mitglied der AIACE, deutsche Sektion.

„Aktiviert“ wurde ich 1995. Präsident Dumont du Voitel hatte die (phantastisch gelungene) „Rheintagung“ der inter-

nationalen AIACE zu organisieren – und so hatte ich die Jahrestagung der deutschen Sektion zu besorgen. Sie fand im schönen „Herrenkrug“ in Magdeburg statt. Da merkte ich erst einmal, welche Arbeit es macht und mit welchen Problemen der Organisator einer solchen Tagung zu kämpfen hat. Zunächst ging es darum, einen wirklich „leistungsfähigen“ lokalen Ansprechpartner zu finden (wenn man das Geld für ein Tourismusbüro sparen will); lokale AIACE - Mitglieder sind da sehr hilfreich. Viel Mühe und Zeit, aber auch persönliche Beziehungen, kostete die Besorgung kompetenter Vortragender. Kurz vor der Tagung stellte sich heraus, dass der verfügbare Saal zu klein war, doch nach einigem Hin und Her stand uns ein schönes Zelt im Hotelgarten zur Verfügung. Der Schirmherr, Ministerpräsident Höppner, musste plötzlich kurz vor seinem vorgesehenen Vortrag abreisen, und sein Vertreter las dann unvorbereitet einen Referententext ab, der den gesammelten örtlichen Beamtenfrust gegen Brüssel ausdrückte – kurz: es gab hellen Aufruhr bei unseren Mitgliedern, und der Vortragende wusste nicht wie ihm geschah. Da musste der Vorsitzende die Gemüter beruhigen. Das opulente Abschluss - Abendessen fand in einer Brauerei in Gommern statt (kompetentes Urteil eines Bayern: das Bier war mindestens so gut wie bei uns!), die wenige Tage später Pleite machte. Das sind aber nur Randprobleme. Sie sind schnell wieder vergessen, wenn die Tagung gelingt, wenn die Mitglieder guter Laune und zufrieden sind. Nie gab es Querulanten, immer waren unsere Mitglieder hilfreich, freund-



Dr. Manfred Caspari und Irmgard Bering

lich und auch dankbar. Wichtigstes Ergebnis der Magdeburger Tagung war m.E., dass sie den westdeutschen Teilnehmern, die wenig Kenntnis von Mitteldeutschland hatten, durch die Besichtigung der Kulturdenkmäler in Magdeburg, Quedlinburg und Halberstadt die ottonischen Wurzeln der deutschen und europäischen Geschichte bewusst machten.



2003 - Le Comité de section

1996 übernahm ich das Amt des Präsidenten der deutschen Sektion der AIACE. Von vorneherein teilte ich die von Herrn Dumont du Voitel vertretenen Motive und Konzepte, und ich war bestrebt, meine Arbeit daran auszurichten. Unterstützt wurde ich dabei vor allem von meiner Vertreterin Irmgard Bering, die mir stets mit gutem Rat und effizienter Tat zur Seite stand, sowie von den anderen Mitgliedern des Teams, den Herren Henze (Schriftführer), Jockschat (Schatzmeister), Kutschera (Soziales, Mitgliederliste). Alles, was Herr Dumont du Voitel über die fruchtbare, freundliche und hilfreiche Zusammenarbeit im Vorstand sagte, kann ich nur unterstreichen. Und ich möchte noch hinzufügen: dieses gute menschliche und vertrauensvolle Klima herrschte auch – das wurde immer wieder bei den Jahresversammlungen deutlich – in den Beziehungen zwischen den Mitgliedern des Teams und unseren Mitgliedern. Dafür möchte ich mich besonders bedanken. Leider hatte – verständlicherweise nach so langer Dienstzeit – Frau Bering nach drei Jahren ihr Mandat nicht verlängern lassen. Nachfolgerin wurde Frau Kumpfmiller, die noch während ihrer Amtszeit verstarb. Dankenswerterweise sprang Frau Bering sofort ein, um diese Lücke zu schließen.

Die Mitgliederzahl stieg weiter stetig an (trotz einer Bereinigung der Mitgliederliste), bis auf etwa 600 im Jahre 2002. Auch die Zahl der Teilnehmer an den Jahrestreffen ging nach oben, bis auf 180 in Berlin. Die Befürchtungen unseres Schatzmeisters über

eine bevorstehende Finanzklemme stellten sich als unberechtigt heraus. Wenn wir wirklich einmal etwas höhere Beiträge brauchten, wurde das stets anstandslos von der Mitgliederversammlung genehmigt – m.E. eine Anerkennung unserer sparsamen Haushaltsführung. Unsere Rundbriefe wurden etwas substanzieller, sie behandelten zunehmend auch aktuelle europapolitische Themen. Die Mitarbeit in der internationalen AIACE war wesentlich geprägt von den – letztlich vergeblichen – Bemühungen um eine Modernisierung des AIACE - Statuts, wie auch von der Abwehr zusätzlicher Finanzforderungen der internationalen Zentrale.

Im Mittelpunkt der praktischen Arbeit stand die Organisation der Jahrestagungen mit der Generalversammlung und einem umfangreichen Tagungsprogramm. Sie fanden während meiner Präsidentschaft statt in Schwerin, Passau, Görlitz, Freiburg, Münster und Berlin. Seit der Passauer Tagung wurden soziale Fragen (insbesondere Krankenkasse) nicht mehr in der allgemeinen Generalversammlung, sondern in einer getrennten Sitzung, in der Regel unter Mitwirkung einer Vertreterin der Krankenkasse, behandelt. Normalerweise gab es pro Tagung 4 – 5 Vorträge, darunter mindestens je einen über aktuelle europapolitische Fragen (s.Art.3 Ziff.1 unserer Satzung) und über die geschichtliche Entwicklung der besuchten Region bzw. Stadt. Finanzielle Überschüsse im Tagungsbudget wurden jeweils an

Ort und Stelle für europapolitisch interessante Projekte verwendet.

Beginnend mit der Schweriner Tagung wurden neben dem üblichen 3-Tages-Programm, das stets auch Ausflüge vorsieht, noch von örtlichen Reisebüros gemanagte Zusatz-Ausflüge oder Besichtigungen angeboten – eine Initiative, die gleich sehr positiv aufgenommen wurde. Später organisierte unser – leider inzwischen verstorbener – Kollege

Dr. Ernst Bock Langstreckenreisen im Zusammenhang mit unseren Tagungen.

Welche high-lights (einschließlich der Zusatzprogramme) sind mir noch in Erinnerung, wenn ich an diese Tagungen zurückdenke ?

Schwerin: der europapolitische Vortrag von Elmar Brok; die Ausflüge in das schöne Land: Bad Doberan, Rostock, Ludwigslust (Pappmaché), die Müritz, Barlach in Güstrow; der großzügige Empfang des Ministerpräsidenten Seite; und mancher mag noch den temperamentvollen Tanzabend in Erinnerung haben.

Passau: der Historikervortrag über die wechselvolle Geschichte der Stadt; Ingo Friedrichs elegantes Plädoyer für die CSU-Position zum Euro; die wunderschöne Stadt, die wir von unserem zentralen Hotel gut erschließen konnten; die Fahrt nach Böhm. Krumau (Schiele), mit der Rückfahrt durch das Moldautal und das Mühlviertel; die Schiffsfahrt auf der Donau bei schönstem Wetter; der Ausflug in den Böhmerwald; das glanzvolle Abschlussdinner im Glasmuseum.

Görlitz: der Vortrag des sächsischen Europaministers (Prof. Biedenkopf konnte wegen der gerade abgeschlossenen Wahlen nicht kommen); die Vorträge über die wechselvolle Geschichte und die aktuellen Probleme dieser reizvollen und interessanten (geteilten) Stadt und über die Lau-

sitz; der eindrucksvolle Tagungsort Kloster Marienthal an der Neisse; die Ausflüge ins alte Bautzen und ins Riesengebirge.

Freiburg: die Vorträge – in einem schönen alten Saal, neben dem Dom gelegen – über das europäische Parlament (von Wogau), über die Zusammenarbeit zwischen der EU und der Schweiz sowie zwischen deutschen und französischen Regionen beiderseits des Rheins; die Ausflüge nach Breisach (Dom und Weinkeller) und Colmar (mit Stadtbesichtigung und einem sehr sympathischen Empfang durch den Bürgermeister), in den Schwarzwald und zur Fondation Beyeler (bei Basel).

Münster: nach den überquellenden Programmen in Passau/Görlitz/Freiburg war etwas mehr Ruhe angezeigt; für Abwechslung sorgte das Hotel, es war neu eröffnet, Personal und Küche waren überfordert, die Zimmereinrichtung war wacklig; Reise durchs Münsterland mit seinen Schlössern und Wasserburgen (u.a. Geburtsschloss von Annette v. Droste-Hülsoff).

Berlin: hier gab es wieder „volle Pulle“ im Programm, insbesondere der Vortrag des Ex-Dissidenten Wolfgang Ullmann; die abendliche Fahrt mit dem Boot; das festliche Abendessen; die anschließende beeindruckende Fahrt mit dem Bus nach Masuren. Die Berliner Tagung begann übrigens mit einer großen Überraschung: wenige Wochen vor der Tagung konnte man der Zeitung entnehmen, dass eines der beiden gebuchten Hotels – und gerade das ursprünglich als Tagungshotel vorgesehene Haus – per sofort wegen Umbaus geschlossen wird. Erst war die Aufregung groß, doch eine Rechtsauskunft beruhigte uns: die Hotelgesellschaft (die zuerst versuchte, alles auf uns abzuwälzen) musste für ordnungsgemäße Unterbringung der gebuchten Gäste und für die Deckung aller uns entstehenden Zusatzkosten (Bus, Saal) sorgen. So geschah es dann auch.

Berlin sollte auch einen Wechsel an der Spitze des Verbandes bringen. Neuwahlen waren angesagt. Seit

einiger Zeit hatte ich schon kund getan, dass ich nicht mehr kandidieren werde. Die Vizepräsidentenstelle war seit dem Tod von Frau Kumpfmiller vakant. Herr Henze, unser verdienstvoller Schriftführer, kam schon wegen seines hohen Alters für eine erneute Kandidatur nicht in Frage. Nachfolger für Präsidenten- und Vizepräsidenten-Posten konnten nicht gefunden werden. Eine Auflösung des Vereins galt es auf alle Fälle zu vermeiden, zugleich musste der Druck zugunsten einer in nächster Zeit zu findenden Gesamtlösung aufgebaut werden. Deswegen schlug ich vor: Wahl des Vorstandes nur für 1 Jahr: Präsident Rudolf Dumont du Voitel, Vizepräsident Manfred Caspari, Schatzmeister Rudi Jockschat, Schriftführer Hans-Werner Drawin (der sich während der langwierigen Diskussion dankenswerterweise dazu bereit erklärt hatte), Soziales Horst Paul Kutschera (nunmehr als „echtes“ Vorstandsmitglied). Die Mitglieder der Vereinigung schlossen sich einstimmig und sichtlich erleichtert diesem Vorschlag an. Das Glück wurde vollkommen, als sich die Damen Gerda Fischer-Lahnstein und Helga Wentzel-Schuhmacher bereit erklärten, die nächste Jahrestagung in Bonn zu organisieren. Das

geschah dann auch – mit großem Erfolg.

Das waren acht AIACE-Jahre. Natürlich gab es eine Menge Arbeit, vielleicht mehr als ich ursprünglich gedacht hatte; gelegentlicher Ärger hielt sich in engen Grenzen. Die freundschaftliche Zusammenarbeit im Vorstand und das allgemein gute, positive Klima in der deutschen Sektion machte die Arbeit zum Vergnügen. Mir machte sie Spaß, sie verschaffte mir große persönliche Befriedigung. Herr Dumont du Voitel hatte dafür den Grundstein gelegt und den Weg gewiesen. Besonders glücklich war ich über die Wahl zum nächsten Präsidenten: Michael Goppel, und zur Vizepräsidentin: Lilo Klein !!....Danke !

Michael Goppel (2002 – 2008)

A.I.A.C.E. - für mich war es zunächst ein völlig unbekanntes Wesen, mit dem ich ganz überraschend konfrontiert wurde zu einem Zeitpunkt, als ich mich langsam auf den Ruhestand vorbereitete. Nach mehr als 35 Jahren im Ausland ging es vor allem um die Frage, ob meine Frau und ich - unsere Kinder hatten das



2003 - Assisen in München

Haus bereits verlassen - weiter in Belgien leben wollten oder nach Deutschland zurückkehren sollten, und wenn ja, wohin? Gleich Präsident der deutschen AIACE - Sektion zu werden, schien mir vermessen und gewagt, trotz aller Überredungsbemühungen und Zusicherungen, besonders von Herrn Dr. Caspari, dass es in diesem Amt eigentlich keine Probleme gebe; alle etwa auftretenden Schwierigkeiten könnten dank einer engen und freundschaftlichen Zusammenarbeit und Hilfsbereitschaft im Vorstand und dank einer Mitgliedschaft, die die „Amtsträger“ dankbar und wohlwollend unterstütze, gelöst werden.

Bei der Jahrestagung 2002 in Bad Honnef wurde ich dann einvernehmlich gewählt, von einer Generalversammlung, die mich kaum kannte und der ich mich nicht einmal vorstellen musste. Ich konnte von Glück reden, dass mir in Frau Dr. Lilo Klein und, in der zweiten Amtszeit, in Frau Gisa Elfert jeweils kompetente und tatkräftige Vizepräsidentinnen zur Seite gestellt wurden, und dass die übrigen Mitglieder des Vorstandes, die Herren Dr. Hans-Werner Drawin, Horst-Paul Kutschera und Rudi Jockschat in ihren Ämtern verblieben.

Als gewählter Präsident ist man im Übrigen zunächst ziemlich verloren: kein Büro, keine technische Ausstattung außer - zum Glück - der eigene PC, keinerlei Akten oder Vorgänge, und vor allem ohne die oft so nützlichen Netzwerke. Zwölf Monate nach der Pensionierung war Brüssel zwar noch relativ nah, doch waren mir die uns Ruheständler besonders interessierenden Sachgebiete - Pension, Krankenkasse, Statutsfragen - eigentlich nicht geläufig und mussten erst mühselig erarbeitet werden. Auch die Kollegen der anderen Sektionen der Internationalen AIACE waren weitgehend unbekannt, und die Notwendigkeit, nun doch

wieder in Fremdsprachen arbeiten zu müssen, die man an sich vergessen wollte, war gewöhnungsbedürftig.

Das alles gipfelte in der überraschenden Tatsache, dass ich mit meinem neuen Amt die Aufgabe „geerbt“ hatte, die Assisen 2003 der Internationalen AIACE in München auszurichten und zu organisieren, wo ich mich nach langer Abwesenheit erst selbst wieder zurecht finden musste. Zu meinem großen Glück ist es mir damals gelungen, mit nur zwei weiteren Personen, die über Erfahrung, Organisationstalent und fast unbegrenzten Einsatzwillen verfügten, ein kleines, aber sehr effizientes Team zu bilden: Herr Erich Hettrich, ein auf vielen Verwaltungspositionen erprobter Kollege, und Frau Mia Savelbergh, eine belgische Sekretärin, die gerade arbeitslos geworden war. In fruchtbarer Zusammenarbeit mit der Vertretung der Kommission in München, aber auch in Ausnutzung der technischen Kapazitäten des Europäischen Patentamtes waren wir in der Lage, eine interessante, vielseitige und vor allem auch erschwingliche Tagung zu organisieren und durchzuführen, die manchen in Erinnerung geblieben ist. Höhepunkte waren ein bayerischer Folklore-Abend im Hofbräuhaus, Empfänge durch die Bayerische Staatsregierung im Kaisersaal der Residenz und durch die Stadt München im Alten Rathaus, Vorträge von MdEP Ingo Friedrich zu europapolitischen Fragen und von Professor Wintermantel von der TU München zu für uns Pensionäre besonders interessierenden Fragen der Medizintechnik, Fahrten zu einigen Sehenswürdigkeiten im oberbayerischen Alpenvorland und schließlich das Abschlussdinner im Festsaal des Hotels Bayerischer Hof. Die Feuertaufe war bestanden.

Unsere eigenen Jahrestagungen hielten wir in traditioneller Weise im Umherziehen, nun nicht

mehr in den Hauptstädten der Bundesländer, sondern an Orten von besonderer kultureller oder wirtschaftlicher Bedeutung in allen Teilen Deutschlands ab: 2003 in Lübeck, 2004 in Leipzig, 2005 in Würzburg, 2006 in Essen, 2007 in Hamburg und dann 2008 in Regensburg. Alle Tagungen waren gut besucht, abgesehen vielleicht vom ungewöhnlichen Essen, boten ansprechende Unterhaltung, meist interessante Vorträge und auch attraktive Ausflüge in die jeweilige Umgebung. Die eigentlichen Mitgliederversammlungen erledigten einvernehmlich die anstehenden Regularien, Entlastungen und Wahlen, die Tagungsteilnehmer hatten Gelegenheit, mit Vertretern unserer Krankenkasse allgemein interessierende, aber auch individuelle Probleme zu besprechen, und genossen vor allem das Wiedersehen mit Kolleginnen und Kollegen aus längst vergangenen Zeiten und die Möglichkeit zu vielfältigem Austausch von Meinungen und Informationen.

Auf der Jahrestagung in Hamburg war es auch gelungen, die Weichen zu stellen für die Neuformierung des Vorstandes, die notwendig wurde, weil einige Mitglieder des bisherigen Vorstandes nach zum Teil vieljähriger Tätigkeit nun wirklich in den Ruhestand gehen wollten. In Regensburg fand dann in der für unsere Vereinigung schon üblichen friedlichen Weise die Neuwahl des Vorstandes statt.

Ich zögere nicht zu sagen, dass mir die sechs Jahre an der Spitze unserer Vereinigung viel Freude gemacht, aber auch manchen Einsatz und Arbeit abverlangt haben. Ich möchte die Erfahrung nicht missen und bin dankbar, dass ich sie gewinnen konnte. Allen, mit denen ich zusammenarbeiten durfte, und allen, die mir ihr Vertrauen geschenkt haben, ganz besonders auch meinen beiden Amtsvorgängern, den Herren Rudolf Dumont du Voitel und Dr. Manfred Caspari, gilt mein aufrichtiger Dank. Ich

werde mich bemühen, die Bande, die in den vergangenen Jahren entstanden sind, weiter zu pflegen.

Walter Eifler (2008 -)



Was stellen Sie sich vor, wird ein neu gewählter Präsident, seit 4 Monaten im Amt, denken, der diese Geschichte der deutschen Sektion gerade gelesen hat, und der so hervorragenden Kollegen und Ideengebern nachfolgen soll ? Es könnte ihm der Angstschweiß ausbrechen ! Es ist ein Glück für meinen Vorgänger, der nach 6 langen Jahren Amtszeit aufhören wollte, dass ich diese Geschichte nicht vorher gelesen habe! Vielleicht

hätte ich dann noch weniger den Mut gehabt, das Amt anzunehmen, zumal man als Kandidat nur erfährt, dass es eigentlich kaum Arbeit macht, und dass es keine Probleme gibt. Ich bin seit 2006 Mitglied der deutschen Sektion, habe aber vorher schon Mitgliedererfahrung zunächst in der italienischen, dann in der englischen Sektion gesammelt. Der von meinen Vorgängern beschworene freundschaftliche, positive Geist in der deutschen Sektion hat mich dann bewegt, das Amt doch anzunehmen. Ich verspreche den Mitgliedern, mich anzustrengen und hoffe, mit dieser Aufgabe zu wachsen, um ihr gerecht werden zu können. Aber ich weiß auch, dass ich mich dabei auf die Hilfe meiner Vorstands-Kollegen und –Kolleginnen, auf die Hilfe weiterer freiwilliger Helfer, sowie auf die der immer noch aktiven und beratenden Ehrenpräsidenten verlassen kann.

Cet historique a été rédigé conjointement par :

Rudolf Dumont du Voitel, président de 1978 à 1996 et de 2001 à 2002,

Dr Manfred Caspari, président de 1996 à 2001,

Michael Goppel président de 2002 à 2008,

Préface et conclusion de Walter Eifler, président depuis 2008.

Rudolf Dumont du Voitel plante le décor : l'après-guerre et l'esprit européen qui animent les pionniers de l'Europe et les premiers adhérents de l'AIACE. Il évoque M. Steiger, premier président de la section avant lui et qui a fait ses adieux lors des Assises internationales de Paris en 1978.

La section organise chaque année une réunion de plusieurs jours (assises nationales) dans différents Länder d'Allemagne. Ce qui permet aux adhérents de mieux comprendre les problèmes régionaux. Ces assises nationales entourent l'Assemblée générale.

Rudolf Dumont du Voitel a organisé les assises internationales de Munich en 1980 et de Berlin en 1987. La nouvelle vice-présidente Irmgard Behring s'est chargée de l'administration des adhérents.

Elle a aussi organisé avec Manfred Caspari les fantastiques Assises sur le Rhin en 1995 : 3 bateaux et 450 participants !

Il a été président international de 1987 à 1990, avec Constantin Goudima comme Secrétaire général. Rudolf Dumont du Voitel est président d'honneur de la Section.

En 1996, Manfred Caspari a repris les tâches de président. Il remercie son prédécesseur - qui a été président de la section pendant 16 années - pour le magnifique travail accompli. Il ne connaissait pas du tout l'AIACE en prenant ses fonctions en devenant membre. Il apprécie l'esprit européen des adhérents et est heureux de constater que ce ne sont pas du tout des «oldies».

Il a été aidé dans sa tâche par le trésorier Rudi Jockschat, déjà trésorier avec son prédécesseur, par W. Heinze qui était le secrétaire de la section et par Horst-Paul Kutschera qui s'occupait du social et des membres. Mme Kumpfmiller a repris les tâches de vice-présidente mais elle est décédée et Irmgard Behring a repris du service. Le nombre d'adhérents est monté à 600 en 2002. Il décrit également les réunions annuelles de Schwerin de Passau, Görlitz, Freiburg, Berlin...

Il y a eu un problème de succession

à la section - il n'est jamais facile de trouver des bénévoles prêts à se dévouer (ndlr)- aussi Rudolf Dumont du Voitel a repris la barre avec une partie de l'équipe, et ensuite Michael Goppel et Mme Liselotte Klein ont accepté d'être président et vice-présidente.

Michael Goppel a succédé à la présidence en 2002, Mme Gisa Eflert a repris la vice-présidence avec compétence, ils ont organisé les Assises de Munich en 2003, avec Erich Hettrich et une secrétaire belge Mme Mia Savelbergh. Assises dont on se souvient pour leur éclat. Entre-temps les problèmes de caisse de maladie, d'adhérents, etc. ont été rencontrés.

Il faut remarquer que la section ne dispose pas de locaux et que la dispersion des adhérents ne facilite pas les tâches.

Walter Eifler conclut cet historique en disant que, s'il avait lu ce qui précède, il ne se serait peut-être pas porté candidat aux tâches de président. Il se réjouit d'avoir été aussi membre des sections Italie et Royaume-Uni, remercie ses prédécesseurs et les bénévoles de la section et - remarque particulière - il apprécie l'esprit positif des membres de la section.

Luxembourg

Le début

Luxembourg était le siège de la CECA et donc le lieu où de nombreux fonctionnaires pionniers ont pris leur pension. Fondée en 1969, c'est à Luxembourg que l'AIACE a tenu ses 1ères Assises internationales, l'année suivante, en mai 1970. La 1ère Assemblée générale fut un grand succès, avec réception à l'Hôtel de Ville de Luxembourg. Deux anciens directeurs généraux de la CECA ont participé à ces événements fondateurs : Joseph Dinjeart et Tony Rollman.

Les années 1970

Malheureusement, les archives ne sont pas disponibles pour cette époque. Tony Rollman a probablement été le premier président de la section Luxembourg. En 1976, Louis de la Fontaine est président, Tony Rollman président d'honneur et Théodore Ruest vice-président. En 1977, les Assises ont lieu à Luxembourg, pour la 2ème fois.

Les années 1980

En 1981, L.N. Knaff prend la présidence, Théodore Ruest reste vice-président, tandis que Jacques Fayaud et Roland Turkel rejoignent le comité. Ce dernier faisait partie de la délégation britannique qui a négocié l'adhésion de son pays aux Communautés européennes et fut le premier fonctionnaire britannique à rejoindre le Parlement européen.

En 1983, Joseph Kasel prend la présidence et Roland Turkel devient vice-président, avec Théodore Ruest. Vic Schetgen, un futur président, entre au comité. Ce comité organise, en 1985, les 3èmes Assises à Luxembourg.

Les années 1990

La section Luxembourg continue d'apporter sa contribution à notre Association internationale. Vic Schetgen est devenu notre président actif depuis 1988. Roland Turkel est



2004 - Le Comité de la section

est l'harmonisation statutaire entre les organes centraux et les sections nationales. Plusieurs nouveaux membres rejoignent le comité, dont Julien Bozzola en 1989 (qui y restera 18 ans, bravo pour un tel engagement) et Charles Roovers en 1990.



Premier siège de la CECA à Luxembourg - aquarelle de Julien Bozzola

En 1993, Luxembourg accueille pour la 4ème fois les Assises. C'est aussi l'année où notre section publie des nouveaux statuts ... en obtenant la dispense de la clause qui prévoyait que trois cinquièmes des membres d'une ASBL luxembourgeoise devaient être de nationalité luxembourgeoise. Déjà à cette époque l'AIACE innove ! Jacques Fayaud quitte le comité après 12 ans de bons et précieux services, tant pour notre section que pour la structure internationale.

Pour la période décembre 1995 à 1998, Maurice Mestat est président. Louis Katgerman, Klaus Loening et Beatrice Colombo entrent au comité. Alphonse Fouarge sera vice-président de 1996 à 1997. En avril 1999, Louis Katgerman prend la présidence et Zina Schmal et Klaus Loening sont vice-présidents. Regina Thill entre au comité.

lui président international, de 1989 jusqu'en 1992. Jacques Fayaud, devenu vice-président avec Erwin Gura, préside le Groupe de Travail «Statuts» de l'AIACE Internationale : une des préoccupations de l'époque

Les années 2000

En 2002, Gerhard van den Berge, qui était affecté à Luxembourg (directeur

général au Parlement européen), devient président international. La même année, la section Luxembourg organise les Assises qui marquent le Cinquantième anniversaire de la CECA. Dans ce cadre, un important colloque est organisé, sur le thème «L'Europe en marche vers son unité». Le 1er ministre luxembourgeois, Jean-Claude Juncker - oui, déjà lui, mais c'est loin d'être un reproche - est un des orateurs. Vic Schetgen, devenu président honoraire de la section, a géré l'organisation de ces Assises commémoratives, assisté d'un petit comité ad hoc, avec son expérience des Assises de 1993. Julien Bozzola a offert aux participants une reproduction de deux de ses aquarelles, représentant la maison natale de Robert Schuman et le premier siège officiel de la Haute Autorité de la CECA à Luxembourg.

De 2002 à 2005, Regina Thill a présidé la section. Elle a contribué à mettre l'accent sur les actions sociales et sur l'importance de l'assistance aux Anciens, notamment dans le domaine de l'assurance maladie, ainsi que dans celui des assurances accident et maladie complémentaire de l'AIACE. Il est vrai que le nombre des membres augmentait, l'âge aussi, ainsi que le nombre de conjoints survivants et ces domaines ont pris de plus en plus d'importance pour notre Association internationale. Le Dr Nicolas Hoffmann et Klaus Loening sont vice-présidents.

En mai 2005, la plupart des anciens membres du comité n'ont plus renouvelé leur mandat, après de longues années de bons et loyaux services. Seuls Klaus Loening, président, et Julien Bozzola ont encore assuré la



14 mars 2008 - Journée Souvenir Robert Schuman

transition pendant un mandat. Jean-Pierre Tytgat est vice-président, Francis Wattiau trésorier (avec qui le trésorier sortant, Robert Peeters, a assuré la transition). Regina Thill, en dehors du comité, reste au service des anciens via un help desk, avec Marlène Abondance.

Depuis 2007, Francis Wattiau préside la section, Laura Barents et Jean-Pierre Tytgat sont vice-présidents. Le comité ne comprend plus aucun ancien ... Ancien ! La section comprend aujourd'hui près de 900 membres.

Remarques finales

Si cet historique ne peut reprendre la composition complète des comités successifs, il est évident qu'il n'y a pas que les présidents ou vice-présidents qui ont travaillé. Les secrétaires, trésoriers et autres membres ont souvent travaillé autant, si pas plus ! Qu'ils soient tous remerciés chaleureusement. Au début, des pensionnés au niveau de directeur général ou de directeur ont joué un rôle important dans le développement de la section et, de manière plus générale, dans la reconnaissance croissante de notre Association internationale. C'est moins le cas aujourd'hui, en tout cas au niveau de notre section.

Ce rappel montre que l'organisation de base de notre Association, imaginée par les pionniers, a bien résisté aux épreuves du temps. Ce temps a au contraire renforcé l'utilité de l'AIACE, notamment au niveau de l'assistance aux anciens et du dialogue avec les institutions. Les débats qui sont aujourd'hui d'actualité dans notre Association ont en fait des racines profondes et anciennes, quand nous examinons notre historique. Le développement phénoménal d'une association de plus de 8.000 membres - ce n'est pas courant - en renouvelle cependant sans cesse l'intérêt et le contenu.

Francis Wattiau
(avec l'aide d'anciens
comme Julien Bozzola et Regina Thill)



Assises 2002 - Accueil par le bourgmestre



Assises 1993: Colloque

France

Cette contribution a été rédigée par Jacqueline Teitgen, présidente de la section de 1998 à 2001. Elle nous a écrit :

«Cela a été un grand plaisir pour moi de retrouver à travers tous les témoignages l'esprit européen tel qu'il était dans ces premières années de l'Europe). Cette volonté de se comprendre sans souci de nationalité pour arriver à réaliser un projet auquel nous croyions et participions tous en 1954 lorsque nous sommes arrivés à Luxembourg.

A cette époque, je participais à l'accueil des nouveaux fonctionnaires s'installant au Grand-Duché auquel Léon Daum, le patron de mon mari, tenait beaucoup et avait mobilisé son cabinet. C'est ainsi que j'ai fermé la boucle en m'occupant de l'AIACE. J'ai hâte de découvrir l'historique de l'AIACE qui témoignera de la volonté, de l'enthousiasme et de l'amitié qui animaient les pionniers de l'Europe. 45 ans après, j'y crois toujours ...»

En remontant le temps, c'est en 1972 que se situent les premières traces de ce qui deviendra l'AIACE France.

Notre plus ancien fichier répertoire Jacques Lelièvre comme premier membre suivi par Armand Saclé et Madame Sandel.

Collaborateur d'Alain Poher à la présidence du Sénat, Jacques Lelièvre réunit un groupe d'anciens fonctionnaires qui, au moment de leur cessation d'activités, sont revenus en France et souhaitent garder un lien entre eux et avec les institutions européennes. Ils se retrouvent d'abord pour des déjeuners au Sénat, une fois par an un cocktail rassemble ceux qui sont dispersés dans toute la France.

Micheline Collet, dont le mari était membre depuis 1972 se remémore quelques voyages faits dans les années 70, une sortie en Bourgogne et un voyage en Normandie organisé par Paul Delouvrier. L'AIACE devient au fil des années une «association de fait» mais la nécessité d'avoir des statuts se fait sentir.

Les années 80

Le 24 novembre 1982, les statuts sont déclarés à la Préfecture de Police de Paris sous la forme d'une Association «loi 1901». L'AIACE France a une existence officielle. Son siège est à la Maison de l'Europe 35/37 rue des Francs-Bourgeois à Paris.

1983

Paul Mercereau est élu Président conformément aux statuts, pour un mandat de 3 ans renouvelable.

Marie-Antoinette Menguy est sa fidèle secrétaire. Françoise Padieu est trésorière.

1984

Les Assises internationales sont organisées par la France à Toulouse. Les anciens sont de plus en plus nombreux. Ce grand rassemblement fait découvrir à tous nos amis des autres sections la «Ville Rose» et cette région Midi-Pyrénées si riche par son histoire, sa vie culturelle et ses paysages. Mais, surtout, c'est la joie de se retrouver dans une ambiance joyeuse et chaleureuse où l'Europe est toujours présente.

1985

Changement de siège social publié au Journal Officiel du 27-2-85. Il rejoint le Bureau de la Représentation en France de la Commission au 61, rue des Belles-Feuilles. En 1991, il suivra le déménagement de la Représentation au 288, bd Saint-Germain où il se trouve aujourd'hui.

1988

Nous accueillons à nouveau les Assises à La Rochelle organisées par Jack Biteau. De mémoire d'anciens le souvenir de ces rencontres, très réussies, ne s'oublie pas.

1992

Paul Mercereau est nommé président international et c'est Jean-Louis Waché qui lui succède. A cette même Assemblée est adoptée une modification de statut créant au bureau un poste de vice-président(e). La section compte plus de 350 membres répartis à travers toute la France. Cela pose des problèmes de communication, d'information et d'accueil de proximité impossibles à gérer depuis Paris seulement. Il faut régionaliser notre association. Neuf régions sont créées ayant à leur tête des responsables de régions dont voici quelques noms.



1984 - Assises de Toulouse

Alsace-Lorraine-Franche-Comté : François Muller ; Aquitaine : Marie-Claire Saut ; Basse et Haute Normandie : René Amavis ; Rhône-Alpes-Bourgogne-Franche-Comté-Auvergne : Cécile de la Morvonnais ; Bretagne : Maurice Aubrée ; Limousin, Centre, Poitou Charente et Pays de Loire : Alain Hoccart ; Champagne Ardennes, Nord Pas-de-Calais : Jean-Louis Waché ; Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées : Suzy Frédéric ; Alpes Provence Côte d'Azur et Corse : les Bachrach ; Ile de France : Jeannine Caillatte (1998).

Ces responsables qui, au début, n'étaient pas membres élus du Comité, pour des raisons pratiques et économiques, constituent majoritairement le Comité actuel. La régionalisation est une réussite qui, bien sûr, avec des hauts et des bas, est maintenant une réalité appréciée des membres de l'association. En effet, il faut une grande disponibilité demandée à des bénévoles et il est souvent bien difficile de rassembler une petite équipe qui assure la pérennité de l'organisation.

1995

Trois fois par an un périodique «AIACE-Infos» est adressé à tous les adhérents.

1998

Jacqueline Teitgen qui était vice-présidente et responsable de l'Ile de France depuis 1992? prend la succession de Jean-Louis Waché. Pierre Baichère est vice-président.

1999

Les Assises internationales ont lieu à Lyon, nous disposons d'une capacité d'accueil de 450 participants : 650 furent candidats !!!

Les équipes d'AIACE-France et de la région Rhône Alpes Auvergne ont été à la hauteur de ce défi :



1999 - Raymond Barre lors des Assises de Lyon

♦ tant sur le plan européen en proposant un colloque sous la présidence de Raymond Barre, ancien vice-président de la Commission, député maire de Lyon : «L'Europe face à la mondialisation» - Rôle et efficacité des Institutions européennes».

Y intervenaient également la présidente du Comité économique et social, Mme Rangoni-Macchiavelli ; pour la Politique monétaire et financière : le Chef de Cabinet

du Commissaire Yves

Thibault de Silguy, Xavier Larnaudie-Eiffel ; l'Espace juridique était traité par Peter Caesar, Ministre d'Etat – Ministre de la Justice de Rhénanie-Palatinat ; Jean-Louis Bourlanges, Député Européen et Président du Mouvement Européen-France y proposait un modèle institutionnel pour l'UE de demain ; Lord David Williamson, ancien Secrétaire général



Voyage Corrèze / Île de France, Jacqueline Teitgen est intronisée «Noble Dame» en tant que Présidente AIACE

de la Commission était le modérateur. Ce colloque fut suivi par plus de 600 personnes

◆ et tant sur le plan touristique et festif qui fut un moment fort pour notre section.

Nous comptons 725 membres.

2000

Aux objectifs :

- ◆ d'assurer des contacts étroits avec les instances européennes et, si besoin est, de veiller à la défense des Anciens auprès des dites instances ou des instances françaises
- ◆ de maintenir et de développer les relations des Anciens entre eux
- ◆ de la préparation à la retraite (Claude Brus anime ces stages à Bruxelles).

Un nouvel objectif commence à s'imposer.

Notre association a près de 40 ans, les générations se succèdent et le nombre de personnes en difficulté augmente (âge, santé, problèmes de la vie quotidienne, fiscaux, pensions etc. se multiplient). Il faut y faire face. Tant en région Provence Alpes Côte d'Azur-Corse avec Peter von der Hardt qu'en Ile de France, Jacqueline Teitgen puis Albert Crametz mettent en place des équipes d'aide sociale. Notre structure régionale permet d'adapter ces actions aux besoins différents selon leurs situations géographiques. Cette organisation aura sa consécration dans le nouvel accord signé entre la Commission et l'AIACE Internationale le 28 février 2008. L'AIACE ne se substitue pas à la responsabilité sociale de l'Administration vis-à-vis de ses fonctionnaires retraités mais elle en est le complément de proximité.

2001

François Muller remplace Jacqueline Teitgen qui ne se représente pas à la présidence. Elle garde la responsabilité de l'Ile de France qui sera reprise par Albert Crametz en 2004. Benoît Aubenas est vice-président et Jacques Plancoulaine est trésorier.

2007

Gérald Coget devient président, il nous quittera pour prendre la présidence internationale en mai 2008.

2008

John Maddison est notre nouveau président. Alice Coda est vice-présidente, Philippe Bourel de la Roncière secrétaire général, Henri Panassié, trésorier.

2009

A son rôle de trait d'union entre les Anciens, d'information et de défense de leurs intérêts s'ajoute désormais cette action d'aide sociale, reconnue par la Commission. La région PACA, en particulier, est pilote, avec son système SENECA, véritable modèle pour toutes les autres sections, nationales et régionales. Celles-ci s'organisent au fur et à mesure de leurs possibilités. Le secrétaire général résume ainsi la situation : «AIACE-France, comme les autres sections nationales, veut à son niveau être utile aux membres qui résident en France – et qui dénombrent 900. C'est ainsi qu'elle publie deux fois par an «AIACE-France INFOS» ; elle maintient une permanence ; elle diffuse périodiquement une liste des coordonnées de ses membres et elle se prépare à éditer des fiches d'information pour donner des informations utiles aux membres. De plus, et compte tenu de la taille géographique de la France, des représentants régionaux assurent un programme de rencontres et visites dans les régions. Enfin, AIACE-France est appelée à contribuer à l'effort mentionné ci-dessus d'identifier et aider les pensionnés en difficulté (problèmes de maladie grave, isolement, âge avancé ...).».

Il n'a pas été possible de citer ici tous les bénévoles qui ont collaboré avec compétence et dévouement à la vie de AIACE-France. Qu'ils soient tous ici remerciés.

Jacqueline Teitgen
Présidente honoraire

2004 - Le Comité de la section



Nederland

Het ontstaan van de sectie

In het begin van de jaren 80 was het de heer de Neree tot Babberich die het voortouw nam om een vereniging in het leven te roepen voor de oud-personeelsleden van de Europese Unie (destijds nog de Europese Gemeenschappen).

Hij heeft er voor gezorgd dat de vereniging een vast punt kreeg in den Haag met secretariaat bij het Voorlichtingsbureau van de Europese Commissie.

De vereniging was oorspronkelijk bedoeld als een gezelligheidsclub. Er werden uitstapjes georganiseerd, vooral kastelen werden bezocht (een hobby van de heer de Neree) lezingen werden gegeven over een bepaald onderwerp, kortom men kwam geregeld bij elkaar. Het was plezierig en genoeglijk.

In 1988 werden de internationale Assises gehouden in Nederland en wel op een heel bijzondere manier. Met 3 hotelboten werd Nederland verkend. Vele bijzondere steden en bezienswaardigheden werden bezocht en het geheel werd een eclatant succes.

1989

De heer de Neree trad af als voorzitter en mevrouw Hendrika Best-Otte (mijn persoon) nam van hem de voorzittershamer over. Ik werd destijds benaderd door de heer Julien De Groote (adviseur en ombudsman bij de afdeling Administratie en Personeel bij de Commissie)

Onder mijn voorzitterschap ging het roer om en werd de A.I.A.C.E. Nederland een belangenvereniging. Met een heel krachtig bestuur werd op sociaal beleid heel veel tot stand gebracht. Ieder bestuurslid had een taak met verantwoordelijkheid. Te noemen :

- ◆ overdracht pensioenrechten (jaren van ned.pensioen A.B.P. Heerlen) naar jaren europees pensioen

- ◆ verhoging coefficient correcteur voor Nederland met als eind-resultaat in 1992 een belangrijke verhoging en nabetaling (periode 1986 tot 01-07-91)

- ◆ brochure Nederlandse belastingen (voor de belastingconsulent een fluitje van een cent)

- ◆ de nieuwsbrief werd ingevoerd en uitgegeven met heel veel verenigingsnieuws

- ◆ de jaarlijkse ledenlijst met adressen en telefoonnummers van de leden werd opgemaakt en verzonden

- ◆ een vademecum werd opgesteld met belangrijke gegevens

- ◆ periodiek werd een enquête onder de leden gehouden om informatie in te winnen over het wel en wee van de leden

- ◆ statuten werden gemaakt tezamen met de notaris

- ◆ een s.o.s. telefoonkaart werd gemaakt voor calamiteiten naast de telefoon

Deze werkzaamheden werden samen gedaan met medewerking van de ambtenaren in Brussel. Ik had een geweldig netwerk opgebouwd en wist "Brussel" te motiveren en samen met de bestuursleden werden goede resultaten bereikt.

1997

Internationale Assises in den Haag met gasten als Prinses Margriet en Pieter van Vollenhoven. Tevens belangrijke sprekers onder anderen de heer Lubbers en de Finse cabinet-chef uit Brussel. Voorts beleidsambtenaren uit Brussel die ons op de hoogte konden stellen van het laatste nieuws.

Werkgroep Stibesa van de A.I.A.C.E. Nederland

Onder mijn voorzitterschap werd de werkgroep Stibesa opgericht. Deze werkgroep is bedoeld voor Thuiszorg en andere vormen van hulpverlening. In de loop van de jaren was gebleken dat de Nederlandse Thuiszorg en aanverwante vormen van hulpverlening voor velen een ingewikkelde en duistere materie vormden. Ook was niet duidelijk hoe de ziekenkas in Brussel hiermee omging en dus hoe en in hoeverre de kosten werden vergoed.

De werkgroep Stibesa die binnen het kader van de A.I.A.C.E. Nederland actief is op sociaal gebied, heeft destijds in overleg met de Ziekenkas en met de afdeling Sociaal Beleid in Brussel, een overzicht gemaakt van



Kring van Stibesa vrijwilligers bijeen in Den Haag; januari 2002

wat er op het gebied van de thuiszorg en andere vormen van hulpverlening in Nederland bestond en wat de vergoedingen van de ziekenkas waren. Stibesa is bedoeld voor degenen die niet meer in staat zijn zelf hun zaken te regelen.

Voor hun gezinsleden of familieleden bestaat de mogelijkheid om hulp van Stibesa in te roepen. Een grote groep vrijwilligers in heel Nederland stelde zich destijds beschikbaar om oud-collega's met raad en daad bij te staan in moeilijke tijden. De afdeling Sociaal beleid in Brussel was akkoord om Stibesa jaarlijks financieel bij te staan.

Duidelijk werd gesteld dat Stibesa open moet staan voor alle gepensioneerden in Nederland dus niet alleen voor degenen die lid zijn van A.I.A.C.E. Nederland.

Stibesa werd voor de internationale AIACE een proefproject. In 1999 - na 10 jaar voorzitterschap van de AIACE Nederland - kon ik de voorzittershamer met een gerust hart over dragen aan mijn opvolger de heer Ben Seijsener.

Het bestuur dat aantrad in maart 1999 stelde zich zelf drie prioriteiten n.l. verdediging van de belangen van de leden in het contact met de Europese Commissie en de Nederlandse overheid, versterking van de sociale hulpverlening, uitbreiding van de informatievoorziening. Naast deze drie hoofdtaken werd tevens een impuls gegeven aan het gezelligheidsaspect door middel van het organiseren van uitstapjes en excursies.

Belangenbehartiging

De Nederlandse Overheid was vaak niet op de hoogte van de vrijstellingen en immuniteiten van de gepensioneerde EU ambtenaar. Bijvoorbeeld bij de inwerkingtreding van Koninklijk Besluit nr. 164 in 1998 werden onze leden plotseling premieplichtig voor de Nederlandse volksverzekeringen. Voor de heffing van deze premie werd niet alleen uitgegaan van het Nederlandse inkomen maar ook het Europees pensioen. Na veel overleg met de Nederlandse

Ministeries werd KB 164 gewijzigd met een terugwerkende kracht van drie jaar.

Onderdeel van KB 164 was de wijziging per 1/1/2000 van de Algemene Wet Bijzondere Ziektekosten. Voor bijzondere ziektekosten is de gepensioneerde EU ambtenaar verzekerd bij het Gemeenschappelijk Stelsel

vorige tarief van ca. 40 á 50 euro. Een bezoek aan de huisarts kost beduidend meer dan voorheen. Duurt het consult meer dan 10 minuten dan wordt het dubbele tarief in rekening gebracht. Een oplossing voor dit probleem is nog niet bereikt.

Met de Sociale Verzekeringsbank zijn vele gesprekken gevoerd over



Vergadering in de Eerste Kamer der Staten Generaal te Den Haag

voor Ziektekosten Verzekeringen van de Europese Commissie. De gepensioneerde EU ambtenaar zou dus tweemaal verzekerd zijn. Een juridische procedure is uiteindelijk afgeblazen nadat na veel overleg uiteindelijk een akkoord werd bereikt met de Nederlandse overheid. De toegang tot de AWBZ instellingen door de gepensioneerde is tegen kostprijs gewaarborgd. De oplossing: iedere twee jaar moet de gepensioneerde een vrijstelling aanvragen bij het College voor Zorgverzekeringen.

Op 1 januari 2005 werd de nieuwe zorgverzekeringswet (ZVW) van kracht. Deze nieuwe wet was niet toepassing op de gepensioneerden van de EU Instellingen. De toegang tot de zorg werd gewaarborgd. Een nadeel was de tarifiering. We worden gezien als passanten en krijgen voor de verstrekkingen een speciaal tarief te betalen. De z.g. DBC (diagnosebehandelings-combinatie) rekening doet zijn intrede. Een consult aan een specialist in een ziekenhuis kost nu enkele honderden euro's i.p.v. het

de rechten op grond van de Algemene Ouderdomswet van de geregistreerde partner/echtgenoot/echtgenote van de EU ambtenaar. De AOW is het staatspensioen waarop iedere 65-plusser, afhankelijk van het aantal jaren dat hij/zij in Nederland woont, recht heeft. Het ging hierbij voornamelijk om de rechten van de partners van de ambtenaren die vele jaren werkzaam waren in het Gemeenschappelijk Onderzoek Centrum te Petten. Na vele juridische procedures gedurende zeven jaar is de Nederlandse Staat door het Hof voor de Rechten van de Mens te Straatsburg veroordeeld om de rechten te erkennen op grond van de emancipatie wetgeving.

In mei 2004 besluit de Raad voor de pensioenen een andere correctie coëfficiënt in te voeren en wel de z.g. landscoëfficiënt en niet de coëfficiënt voor de hoofdsteden. Dit betekende dat de pensioenen verlaagd werden en er een z.g. compenserende toelage van toepassing werd zodanig dat de pensioenbetaling op het niveau

mei 2004 gewaarborgd was. Een en ander impliceerde dat de hoogte van de uitbetaling ondanks de inflatie vele jaren gelijk zou blijven. Ook in 2009 zullen de pensioenen in NL niet verhoogd worden. Deze wijziging van aanpassing was ook nadelig voor de gepensioneerden in vijf andere EU landen. De secties uit de deze landen hebben besloten om een juridische procedure te starten bij het Gerecht voor Eerste Aanleg en uiteindelijk bij het Europese Hof voor Justitie. Deze jaren vergende procedures zijn helaas beide verloren.

Sociale Hulpverlening

De ambtenaar die na vele jaren repatrieert uit het land van zijn tewerkstelling wordt direct onderworpen aan de mores van de Nederlandse belastingwetgeving. Na invoering van zijn verhuisboedel met auto(s) volgt de kennismaking met vele nieuwe begrippen zoals onroerend zaakbelasting, waterschapsbelasting, verzamelinkomen, vermogensrendementsheffing, huurwaardeforfait en vele nieuwe begrippen bij het jaarlijks invullen van het inkomstenbelastingformulier.

Belastingconsulenten blijken niet altijd op de hoogte te zijn van de uitzonderingspositie van de gepensioneerde EU ambtenaar. Regelmatig heeft het bestuur daarom voorlichtingsbijeenkomsten georganiseerd in samenwerking met de Belastingdienst kantoor Rijswijk en met de belastingspecialisten van het accountantsbureau Price Waterhouse Coopers.

Een ander tot nu toe niet opgelost probleem is de bijtelling van de actuariële tegenwaarde van het overlevingspensioen voor de achterblijvende partner bij het afrekenen van successierecht. Het Europees pensioen wordt betaald uit een omslag systeem en niet uit een gekapitaliseerd systeem. Deze pensioenregeling is vergelijkbaar met het Nederlandse AOW systeem. Ondanks dat er geen kapitaal gereserveerd is kent de Nederlandse Belastingdienst toch een actuariële waarde toe aan dit overlevingspensioen. Het gaat hier om de bijtelling

van aanzienlijke bedragen bij de nalatenschap. Dit probleem is nog steeds niet opgelost.

De werkgroep STIBESA werd door de Commissie bestempeld als voorbeeld project voor de andere secties in de zorg voor de oud-ambtenaar. Budgetair werd deze werkgroep ondersteund. Een vrijwilligersgroep (ca. 25 personen) in alle regio's van Nederland ondersteunt leden die om bijstand vragen bij het invullen van o.a. formulieren en andere administratieve handelingen.

In december 2001 verschijnt de STIBESA gids Thuiszorg en andere Vormen van Hulpverlening. Deze vorm van bijstand wordt nog steeds geboden.

Voor hulpverlening na een operatie of herstel van een ziekte is in samenwerking met het hoofd van de ziekenkas (destijds Piet Verleysen) een contract afgesloten met het Herstellingsoord Dennenheuvel te Hilversum. Tegen het betalen van een geringe jaarvergoeding kan de aangeslotene tegen een gereduceerd tarief gedurende een aantal weken hier herstellen.

Informatievoorziening

Het ledenbestand groeide gestaag in deze jaren. Een goede informa-

tievoorziening aan alle leden, in een tijd van veel veranderingen, was van groot belang. De Nieuwsbrief AIACE-NL kreeg een nieuwe opzet met vaste rubrieken. Het 62e nummer is inmiddels verschenen. In oktober 2001 werd het voor bezitters van een internetverbinding mogelijk om toegang te krijgen tot de AIACE-NL website. Inmiddels is deze site door een zeer bekwame webmaster ontwikkeld tot een professioneel niveau. Hierop kunnen onze leden veel informatie vinden over alle zaken die van belang zijn ook formulieren voor de ziekenkas zijn te downloaden.

Jaarvergaderingen AIACE-NL

Ieder voorjaar (in maart) organiseert AIACE-NL haar jaarvergadering veelal in de vergaderzaal van de Eerste Kamer te Den Haag. Naast de bestuurlijke punten komt ook de vertegenwoordiger van de Ziekenkas aan het woord. De vergadering wordt afgesloten met een lezing over een Europees onderwerp door een prominente spreker.

Assisen 2005

De Nederlandse sectie organiseerde van 7 tot 10 mei 2005 het 36e AIACE congres te Noordwijk.



Excursie naar Den Haag voorjaar 2005

Ca. 180 AIACE leden woonden dit congres bij. De hoogte punten waren de lezing van Dhr. Hans van den Broek (voormalig EU commissaris) en de presentatie van astronaut André Kuipers die juist terug kwam van een elf dagen durende missie naar het Internationale Ruimte Station. Een boeiende voordracht over de voorbereiding van zo'n reis,

de experimenten in het IRS, het leven in gewichtloze toestand en de retourvlucht met landing in Kazakstan. Dit alles geïllustreerd met prachtige beelden.

De excursies naar Amsterdam, Estec/Noordwijk, Leiden en Haarlem, Keukenhof, Den Haag en Volendam/Marken completeerden het programma.

Excursies

Het bestuur organiseerde ieder voorjaar en najaar een excursie vaak op voorstel en met hulp van leden een excursie. Veelal van een dag maar zo nu en dan ook een meerdaagse.

**Hendrika Best-Otte,
Ben Seijsener**

In alle opzichten een belangenbehartiger

De nabijheid van Brussel maakt de Nederlandse sectie niet minder nuttig of noodzakelijk. Weliswaar zijn er veel leden die in of rond Brussel zijn blijven wonen of Nederlandse oud-ambtenaren die lid zijn geworden van de Belgische sectie maar toch zijn wij met zo'n 400 leden niet alleen een van de grotere en actieve secties, maar ons belang is vooral gelegen in de steun die we onze leden kunnen bieden in het doolhof van het nieuwe nationale gezondheids-zorgstelsel dat enkel jaren geleden werd ingevoerd.

In dat stelsel zijn alle inwoners van ons land verplicht aangesloten bij een in dit land gevestigde zorgverzekeraar en krijgen patiënten geen rekeningen meer, maar worden deze rechtstreeks tussen zorg-verlener en – verzekeraar geregeld. Daartoe heeft ieder, die een ziekenhuis of andere zorginstelling betreedt een pasje dat een keer wordt gescand en daarmee zijn verdere administratieve besloemingen klaar, althans wat de patiënt betreft.

Dat gaat echter niet op voor de actieve en gepensioneerde ambtenaren van de Europese Instellingen, want zoals u allen weet, zijn wij verplicht aangesloten bij de ziekenkas. Dat is zelfs in de Nederlandse wet die het nieuwe systeem regelt als zodanig erkend, maar dat wil nog niet zeggen dat het daarmee zowel voor onze leden als voor het administratieve personeel van de duizenden zorginstellingen in dit land automatisch en makkelijk toepasbaar is. Bij opname worden wij nu behandeld als wezens van een andere planeet, waaraan geen zorg wordt verleend tenzij er eerst betaald wordt of tenminste door de ziekenkas een zekerheidstelling is afgegeven. Dat is niet alleen een hele rompslomp, maar ook soms een forse financiële voorschotbetaling voor onze leden. Dan hebben we het nog niet eens over de eindafrekeningen, die weer een heel ander aspect van het nieuwe zorgstelsel behelzen, want daarvoor is een systeem van zogenaamde DBC's (Diagnose Behandel Combinatie) opgesteld waarvan er duizenden zijn en die op rekeningen slechts met een nummer worden aangegeven. Dat is voor het

vereveningsbureau van de ziekenkas dus totaal onduidelijk en vaak boven de maximum bedragen die er voor een bepaalde aandoening of behandeling in de reglementen van de ziekenkas zijn aangegeven. U kunt zich wellicht voorstellen wat dat weer voor een probleem voor onze leden met zich brengt. De AIACE-NL en dan met name onze STIBESA vrijwilligers hebben er heel wat werk aan. Het bestuur van onze sectie is de afgelopen jaren dan ook druk in de weer geweest met de diverse nationale overheidsinstellingen zoals de Nationale Zorg Autoriteit (de toezichhouder), het Centraal College Zorgverzekeraars en het Ministerie van Volksgezondheid daar lijn en klaarheid in te brengen. Daar zijn wij voorlopig nog niet klaar mee.



Florus Wijsenbeek en Ben Schokkenbroek

Zoals bij al onze zuster-secties in de andere lidstaten werden onze leden ook getroffen door de aanpassing van de correctie-coëfficiënt, waarvan het meest in het oog lopend aspect was dat ondanks de door de inflatie steeds hogere kosten van levensonderhoud de gepensioneerde EU ambtenaren ondanks inflatiecorrecties en andere

pensioenverhoging nominaal steeds maar op hetzelfde pensioenbedrag bleven staan. Alle processen die daar, met steun van AIACE-Int, over gevoerd zijn, zijn inmiddels afgewezen. Wie weet kunnen onze leden nu over niet al te lange tijd, wanneer het verschil tussen de index 100 van Brussel/België en de overige lidstaten zijn ingelopen nu eindelijk ook eens de weerslag van pensioenaanpassingen in hun maandelijkse uitkering zien. Wij kregen en krijgen daar veel vragen over.

AIACE-NL is sinds de oprichting ook actief geweest in de koepel-organisatie, we hebben twee maal een internationaal voorzitter geleverd, Frits de Nerée tot Babberich en Gerhard van den Berge, beiden afkomstig uit de dienst van het Europees Parlement en Rolf Meijer, van de Commissie. In het huidige bestuur zijn er twee Nederlandse leden, penningmeester Das en Mevr. Annette Bosscher.

Zeker doen we ook nog iets anders dan belangenbehartiging. We houden telkenjare een ledenvergadering, de laatste jaren in de mooiste (en bijna oudste) vergaderzaal

van ons land, namelijk de Eerste Kamer der Staten Generaal (Senaat), vroeger de vergaderzaal van de Staten van Holland. Daar hebben we ook elke keer een spreker van formaat over het onderwerp dat ons allen aan het hart gaat: Europa. Vorig jaar was dat staatssecretaris voor Europese Zaken, Frans Timmermans, dit jaar met het oog op de Europese verkiezingen de lijsttrekkers van alle partijen. Na afloop is er een borrel waarvoor alleen al onze leden graag naar Den Haag komen.

Dan organiseren we ook elk jaar twee excursies, een van een dag en een van meerdere dagen, altijd naar

minder bekende streken of steden van ons land, omdat onze leden, die vrijwel allemaal lang in het buitenland hebben gewoond, daarmee onder aanvoering van enkele leden, die daar wonen of vandaan komen een streek of stad echt leren kennen.

Dus ook het "Amicale" aspect van onze vereniging komt naast de belangenbehartiging beslist niet te kort.

Florus Wijsenbeek
Voorzitter AIACE-NL

La section Pays-Bas de l'AIACE : défense des intérêts des anciens

Même si les Pays-Bas sont géographiquement près de la Belgique, la fonction de la section Pays-Bas n'en est pas moins nécessaire. Plusieurs néerlandais sont restés à Bruxelles ou dans d'autres lieux d'affectation après leur retraite, mais nous avons tout de même environ 400 membres, ce qui fait de nous une section importante et active.

Notre objectif principal est de fournir une aide à nos membres, notamment en ce qui concerne le dédale néerlandais de la fourniture de soins de santé. Les autorités nationales considèrent souvent nos anciens comme des êtres venus d'une autre planète alors que le Bureau liquidateur n'est pas toujours en mesure d'apprécier les particularités du régime néerlandais.

Le bureau de la section a été et reste très actif pour apporter de la clarté dans les relations entre le régime commun d'assurance-maladie, d'une part, et les divers instituts chargés de la fourniture des soins aux Pays-Bas, d'autre part. Nous entretenons des contacts à très haut niveau.

Comme c'est le cas d'autres sections, nos membres ont été confrontés aux problèmes découlant de l'adaptation du système des coefficients correcteurs. Malheureusement, aucune des procédures menées n'a eu un résultat positif.

Depuis sa création, la section a fourni trois présidents à l'AIACE Internationale : Frits de Nerée tot Babberich, Rolf Meijer et Gerhard van den Berge. Actuellement, deux membres du bureau international ont la nationalité néerlandaise.

Nous nous occupons également d'autres questions que celle de



Ben Seijsener et Jacqueline Klomp

la défense des intérêts de nos membres.

L'assemblée générale annuelle de la section est organisée dans la belle et ancienne salle du Sénat de La Haye.

Chaque année, après la partie statutaire de l'assemblée générale, nous invitons un orateur prestigieux pour nous parler d'une question européenne. En 2009, les têtes de listes des partis politiques sont venues parler des élections européennes en juin prochain.

Deux excursions sont organisées chaque année, ce qui renforce l'aspect amical de la section.



2005 - Assises de Noordwijk, pause café

U.K. Branch

When the United Kingdom joined the then European Economic Community in 1973, a handful of its citizens were already among the Europeans of the First Hour – names to conjure with like Richard Mayne, aide to Jean Monnet, and Roy Price, an early chronicler of the European project. It took time for a nucleus of retirees to coalesce into a potential branch of AIACE.

By the early 80s the scene was set. The task was in the capable hands of three determined people. Cosmo Russell, from the Commission and (Sir) Kenneth Christofas from the Council were one part of the motive force – they also shared the habit of returning homewards every week-end. They were joined by a Revenue official of the top rank, from the Court of Auditors, (Sir) Norman Price. All alas are no longer with us. By the 90s another



Committee 2008

stalwart had become the mainstay of what was by then a going concern. Margaret Fischer-



1992 - Assises de York - Diner de clôture : discours de Albert Cowen, Lord Maire de York

Zarno is an Anglo-German with a European passion. She led the Committee and the Branch to ever greater strengths. Margaret was the master organiser of the Assises which the UK Branch put on in Edinburgh in 2001. (In the entertainment a collection of Edinburgh toughs re-enacted scenes of violent Scottish history. We longed for a member of a duelling club to show them some real sword play).

More recently Peter Pooley, of AIACE-International repute, and Anthony Simpson have presided over programmes of lively debate with politicians, journalists, academics, ambassadors and top public servants. Anthony has pioneered a new network of area groups which meet for walks, outings, lunches and other convivialities.

Continuity is ensured by the steadfast Pamela Majorcas. The Branch is active in social support for all retirees; and may even have had some influence in securing improvement in Eurostar services. Its numbers, now exceeding 500, threaten to overwhelm the accommodation available for its meetings, thus breaching the Health and Safety Regulations – a case of the Law of Unintended Consequences.



Margaret Fischer-Zarno and William Bennett

Sir William Nicoll
Former President of the
Branch

Irish Section

This section will celebrate its 21st birthday on 23 November next, having been established at a meeting in the Dublin office of the European Commission on that date in 1988, in the presence of Mr Rudolf Dumont du Voitel, then International President of AIACE. Thirteen members attended that first meeting, including Ireland's most recently retired European Commissioner at that time, Mr Richard Burke who had served two terms in that office in Brussels. Two other Commissioners, Dr Patrick Hillery (the first Irishman ever to serve in that capacity) and Mr Pdraig Flynn, later became members of the Ireland section of AIACE.



Jerry Sheehan

The prime mover in the establishment of this Section in 1988 was Mr Seamus Killeen, a former official of the European Parliament who had just recently returned to Ireland as Clerk of Dail Eireann, the Irish national parliament. In close collaboration with Mr Roland Turkel, who later became International President



of AIACE, and with the indispensable support of Mr. Terry Stewart, then Head of the Commission's office in Dublin, he engaged with enthusiasm in the task of recruiting to the ranks of AIACE the relatively few retired EU officials who were then resident in Ireland.

Membership of the Section grew slowly but steadily, being recorded as 32 at the A.G.M. of 1992, and having risen early this year to 113. Mr Seamus Killeen has maintained his outstanding record of Service as a member of the Section Committee right up to the present day, having now completed two terms as its President from the date of original establishment in 1988 until 1994 and again from 2001 until 2008, so guiding the affairs of AIACE in Ireland for almost two-thirds of the lifetime of our Section thus far.

The office of President passed to Mr Jerry Sheehan at the A.G.M. of May 2008. He had been a Committee member since 1996, his service in that capacity being placed temporarily in abeyance from 1998 following



Assises 1996 - Mary Robinston, Présidente de la République d'Irlande, accompagnée par Rolf Meijer et Vincent Grogan, salue les membres du Comité Irlande

his election as International President of AIACE at the General Assembly at Ghent in that year. He returned to membership of the Ireland Section Committee on completion of this four-year term in Brussels in 2002. At the last Annual Dinner of the Section in November 2008, he had the privilege as incoming President of making a special presentation of Mr Seamus Killeen on behalf of the members, to mark the long and distinguished service Seamus had given as their President.

At the time of its establishment in 1998, the Ireland Section was by far the smallest numerically of all those then adhering to AIACE. It remains today, and will continue to be, one of the smallest Sections but also ranks as one of the oldest. It takes much pleasure and satisfaction in its modest endeavours at international level towards the achievement of the aims and objectives of AIACE both in the political and social spheres, and in the many friendships with colleagues from other Sections which have developed thereby.

Jerry Sheehan

Danske sektion

Den danske sektion af AIACE er 19 år og blev grundlagt i 1990 af Erik Olsen, Wenzel Kruse, Erling Christensen, Poul Claesen og Jørgen Plenge.

Erik Olsen blev den første formand og førte forsæde i foreningen i otte år, indtil han i 1998 overlod formandskabet til Erik Oppenheim.

Det faldt i Erik Oppenhejms lod at gennemføre sektionens indtil dato største og meget ambitiøse festarrangement, les Assises 2000 i Wonderful Copenhagen. Foreningen havde måttet søge sponsorer til gennemførelsen af årskongressen og modtog bistand fra Udenrigsministeriet, København Kommune og Folketinget.

i 2004 måtte Sven-Ole Mogensen overtage ansvaret for foreningens ledelse.

I sin formandsperiode fra 2004 til 2009 har Sven-Ole Mogensen taget initiativ til at indføre nogle traditioner, som medlemmerne stillede krav om og har fundet behag i. I 2005 blev generalforsamlingen for første gang afholdt uden for hovedstaden, mens de årlige julefrokoster afholdes i Københavns-



Poul Claesen og Erik Olsen



2000 - Marta Pantleon Folklore Prize

Arrangementet indledtes i Tivoli, hvor aftenen afsluttedes med, at AIACEs navn lyste op på nattehimlen i et prægtigt festfyrværkeri.

Ved afskedsbanketten i Moltkes Palæ fremførte voksne og børn fra H.C. Andersen Paraden tekster og sange, som de fleste deltagere kunne nikke genkendende til. Paraden blev belønnet med Madame Marta Pantleons folklorepris.

I 2002 efter fire år overlod Erik Oppenheim formandsposten til Henning Bokelund. Desværre gjorde sygdom en alt for tidlig ende på hans liv. Allerede

området. Det har ført til velbesøgte arrangementer med socio-kulturelle indslag.

På det seneste har AIACE indgået en aftale med Kommissionen om sociale foranstaltninger for EU-pensionister.

Da Sven-Ole Mogensen i 2008 blev valgt til næstformand i AIACE internationale, var det naturligt at overlade formandskabet til Thomas Garrigues i 2009.

Mens foreningen på sin stiftende generalforsamling i februar 1990 havde 20 medlemmer, er medlemstallet i dag,

marts 2009, steget til 250.

Foreningens opgaver vil i de kommende år tage sigte på at yde hjælp til EU-pensionister med bopæl i Danmark og bistå dem med at løse deres eventuelle problemer med den fælles EU-sygekasse, herunder den forebyggende helbredsundersøgelse, og deres pensionsrettigheder.

Med Partnerskabsaftalen mellem AIACE og Kommissionen kan foreningen desuden medvirke til at formidle Kommissionens sociale foranstaltninger til EU-pensionister i henhold til Vedtægten.

Erik Oppenheim



Henning Bokelund



Assises 2000

The Danish section of AIACE was founded in 1990 by Erik Olsen, Wenzel Kruse, Erling Christensen, Poul Claesen and Jørgen Plenge.

Erik Olsen served as the first chairman during eight years, and in 1998 he passed the chair to Erik Oppenheim.

As chairman it fell to Erik Oppenheim's lot to organize the biggest and very ambitious arrangement, the Assises 2000 in Wonderful Copenhagen. With the Foreign Ministry, the Copenhagen Municipality and the Parliament as sponsors the event started in the Tivoli Gardens, where at the end of the evening AIACE's name sparkled as part of the fireworks. During the Farewell Dinner grown-ups and children of the Hans Andersen Parade presented songs and texts which were known to most of the participants. For this the Parade was rewarded the Marta Pantleon Folklore Prize.

In 2002 Henning Bokelund took over the chair, but unfortunately serious sickness caused his early death, so in 2004 Sven-Ole Mogensen took over the responsibility.

During the period 2004-2009 Sven-Ole Mogensen took the initiative to introduce some traditions which the members have welcomed. For the first time the AGM took place away from the capital, while Christmas-lunches were held in the Copenhagen area. This has led to well attended arrangements with socio-cultural elements.

As Sven-Ole Mogensen in 2008 was elected vice-chairman in AIACE Internationale, the chair was passed to Thomas Garrigues in 2009.

While the section in February 1990 counted 20 members, there were in March 2009 250 members.

In the coming years the association will aim at giving help to EU-pensioners living in Denmark and at helping them solve possible problems in connection with the Joint Sickness Insurance including preventive health checks and their rights as pensioners.

With the Partnership Agreement between AIACE and the Commission the association can also assist in imparting to the pensioners the Commission's social measures according to the Staff Regulations.



Le clou de la soirée: «AIACE» illumine le feu d'artifice du Tivoli

Espagne

La section Espagne atteint sa maturité.

En avril 2009, la section aura dix ans puisqu'elle a été créée le 6 avril 1999. Elle ne comptait à l'époque que dix-neuf membres et elle était présidée par Eduardo Peña qui avait été Directeur Général à la Commission. Depuis cette date, AIACE- Espagne a vu croître le nombre de ses membres et a développé ses activités jusqu'à atteindre sa maturité.

À l'heure actuelle, la Section compte quelque 170 membres. Elle est dirigée par un Comité (Junta) composé de 16 membres et est présidée par Pablo Benavides, ancien Directeur



Général à la Commission. La dispersion géographique de ses membres sur le territoire espagnol a poussé la Junta à la nomination de trois Délégués régionaux en Catalogne, au Levant et à la Costa del Sol qui font partie de la Junta. Certaines personnalités, ayant occupé des fonctions importantes dans les Institutions européennes, à qui la section l'a proposé et qui ont accepté, ont été désignées Membres d'Honneur de l'Association. C'est le cas de

Messieurs Gil-Robles, Solbes, Oreja, Matutes, Rodriguez Iglesias et Fabra.

La section a maintenu, depuis sa constitution, les meilleurs rapports qu'elle considère essentiels avec la Représentation de

la Commission Européenne à Madrid qui lui fournit un bureau pour assurer les permanences et des locaux excellents pour développer

ses activités parmi lesquelles les "Tertulias Europeas", des rencontres avec débat portant sur des sujets d'intérêt actuel avec des personnalités du monde politique et universitaire et des journalistes. Ces rencontres ont eu un accueil très favorable de la part de la Commission Européenne qui les a incluses parmi les "bonnes pratiques" de ses Représentations.

La section veille aussi très particulièrement à faciliter les démarches des fonctionnaires espagnols en matière d'aide médicale et, dans ce but, a signé plusieurs conventions avec des

institutions hospitalières importantes. Jusqu'à présent, elle couvre avec ces conventions les régions de Madrid, la Catalogne, le Levant, la Costa del Sol et l'Aragon. Elle a organisé les Assises internationales en mai 2008 à Madrid qui ont constitué un succès et ont fait l'objet d'éloges unanimes des participants.



Pablo Benavides

Portugal

The Portuguese branch is still very young : barely 5 years old. But we are growing in numbers – more than 60 now – and we are full of energy, as befits our tender years!

We organized a Seminar on the Portuguese accession to the European Communities (which occurred back in 1986) and the impact that this event had had on the everyday life of the ordinary citizen.

We participated actively in a national initiative, went back to our former schools and tried to answer questions raised by the younger generation, regarding many aspects of the European Union and what it really means to be European today ...

We also had the privilege, in 2007, of hosting the 38th Assises, down in the Algarve. It was a very successful gathering and our members were able to bask in the warmth of one of the pleasantest spots on the south coast of Portugal.

Unfortunately, this energy does not always bring about concrete results ... As when, last Summer, we planned a delightful 3-day boat trip down the river Douro (stunning scenery) and had to cancel it at the last minute because too few members had signed up.

However, our deepest concern, and where we feel that we can best help our members, is in the area of Health and adequate Medical Care. We are endeavouring to establish a far-reaching, effective network, together with public hospitals and private clinics, to provide the necessary support.

Let's face it : we're none of us getting any younger ... Just look at AIACE-International: 40 already! Still, as they say, "Life begins at 40". And so, Very Many Happy Returns of the Day!

Maria Augusta Reis Leal



Le premier président de la section a été Manuel Malheiros, Eva Bacelar lui a succédé. Elle a, avec beaucoup de cœur, aidé le groupe organisateur des Assises de Da Balaia. C'est à elle que l'on doit l'idée d'offrir aux participants à ces Assises un CD de fado chanté par Izilda Maria, une ancienne des Communautés européennes.

Espagne - Portugal



Les délégations des sections Espagne et Portugal se sont rencontrées au mois de mai 2006 à Elvas, une ville frontalière portugaise dont l'histoire est profondément liée au passé des deux pays, pour dresser les lignes futures de leur collaboration.

Les nouvelles Sections

Swedish Branch



Our section was inaugurated on 9 May 2007.

Before that a letter has been sent via the Commission to all Swedish officials, who had retired before that time and within a week 34 persons had answered and shown their interest to be members.

Section Sweden had its first annual meeting in the end of May 2008 in the archipelago of Gothenburg. We were invited by Volvo to study visit and lunch. During our lunch our Minister of European affairs, Cecilia Malmstrom gave a speech.

Our section has grown fast, so to day we have already 65 members. Our next annual meeting took place May 7-9, 2009 on board the ferry to Helsinki, the capital of Finland, which we visited during our stay there.

The members of our board are following: Anja Ek, the President,

Marianne Hildebrand, vice President and Secretary, Olof Gardin, the cashier, Kenneth Larsson, IT-matters and Gudrun Waldenstrom, information matters and the suppliants Elisabeth Gahn and Gullbritt Calmer.

Section Grèce



La première Assemblée générale et les premières élections ont eu lieu le 11 août 2008. Despina Vamvakidou est la nouvelle présidente.

Le vice-président est Haris Ventouras, Antonis Trifillis le secrétaire et George Cladakis le trésorier.

Trois réunions du Conseil d'administration ont eu lieu depuis.

Lors de la dernière de ces réunions, le Conseil a décidé de mettre sur pied une équipe de volontaires pour assister les collègues et leur famille en difficulté.

Section Finlande



La Section Finlande est la dernière née des 14 sections nationales de l'AIACE.

La décision de créer cette section avait vu le jour parmi les pensionnés finlandais retournés au pays et l'on peut dire qu'en moins d'une année la section était née.

Lors de la réunion constitutive du 25 novembre 2008, 11 anciens fonctionnaires étaient présents. Dès février 2009, les statuts étaient enregistrés par les autorités finlandaises.

Ce sera au cours de l'AG de mai 2009 que cette section sera approuvée officiellement.

Le premier président de cette section est Heikki Salmi.

L'organisation des Assises

La première assemblée générale de l'AIACE avait décidé entre autres que les prochaines assemblées générales se tiendraient dans les Etats membres où une section aurait entre-temps été créée. La section italienne, déjà constituée, avança immédiatement sa candidature qui fut acceptée favorablement.

Les premières Assises internationales se tinrent en 1972 à Rome et Pérouse. Quelque 150 anciens participèrent à cette première rencontre. Les problèmes institutionnels furent traités dès le premier jour dans la salle de conférences du Bureau de Rome de la CEE. Le jour suivant, à Pérouse, le Recteur de l'université pour étrangers avait convié les participants à un débat sur la culture et l'intégration européenne. Le président de la Commission de l'époque, Franco Maria Malfatti, qui avait été député local, offrit une magnifique réception dans les salles du Château Baglioni. Cette rencontre servit d'exemple pour les Assises qui suivirent.

Depuis, les sections se sont à tour de rôle chargées d'organiser les assises annuelles où tous les membres de l'Association sont invités à participer.

Dès 1971, à Luxembourg, l'Assemblée donna lieu chaque fois à l'organisation d'un grand colloque de politique européenne et d'un programme de rencontres amicales

1975 - Colloque au Palais d'Egmont, de g. à dr. : Albert Coppé, Alain Poher, Jean Rey, George Spenale, C. Scarscia Mugnozza, F. Glinne



et culturelles. Ces colloques furent consacrés aux grands thèmes de l'intégration européenne :

1972 – Perugia «L'homme et l'Europe»
 1973 – Paris «Le problème de l'information au sein des Communautés européennes»
 1975 – Bruxelles «Les Etats vont-ils faire l'intégration européenne avant qu'il ne soit trop tard?»
 1976 – Ostuni «Le sud appelle le nord»
 1977 – Luxembourg «L'Europe – 20 ans après»
 1978 – Dublin «Un parlement européen élu, défenseur des régions de l'Europe»
 1979 – Paris-Bourgogne «Tous aux urnes pour l'Europe, notre héritage et notre avenir»
 1980 – Munich «L'approvisionnement en énergie, un défi pour la Communauté européenne»
 1981 – La Haye «L'avenir des Communautés»
 1982 – Liège «Régions transfrontalières et intégration européenne»
 1983 – Côme «La réforme institutionnelle de la Communauté européenne»
 1984 – Toulouse – «La création d'un espace industriel européen»
 1985 – Luxembourg «L'Europe et les médias»
 1986 – Londres «Famine in the 3rd World and the consequences for the European Communities and the United Nations»
 1987 - Berlin «Die Technologische Herausforderung an Europa»

1989 - Anvers «L'Europe et les activités portuaires dans les perspectives 1992»
 1990 - Lido di lesolo «Tourisme, facteur d'amitié et d'union entre les peuples»
 1991 - La Rochelle «La Communauté européenne aujourd'hui et demain»
 1992 - York «People on the move»
 1993 - Luxembourg «Le Luxembourg dans la Communauté européenne»
 1994 - Chianciano Terme «L'art qui unit les peuples»
 1995 - Croisière Rhin «L'importance d'une constitution européenne pour l'Union européenne élargie»
 1998 - Gand - Conférence du ministre Willy De Clercq sur l'euro
 1999 - Lyon «L'Europe face à la mondialisation - Rôle et efficacité des Institutions européennes»
 2001 - Edimbourg «La place de l'Ecosse en Europe» et «La politique régionale et son rôle dans l'élargissement européen»
 2002 - Luxembourg «L'Europe en marche vers son unité»
 2003 - Stresa «La convention européenne»
 2004 - Munich «Problèmes et défis face à l'élargissement de l'Union européenne»
 2005 - Noordwijk «Un colloque entre ciel et terre»
 2006 - Vittel - Conférence de Jean-Marie Pelt sur l'environnement

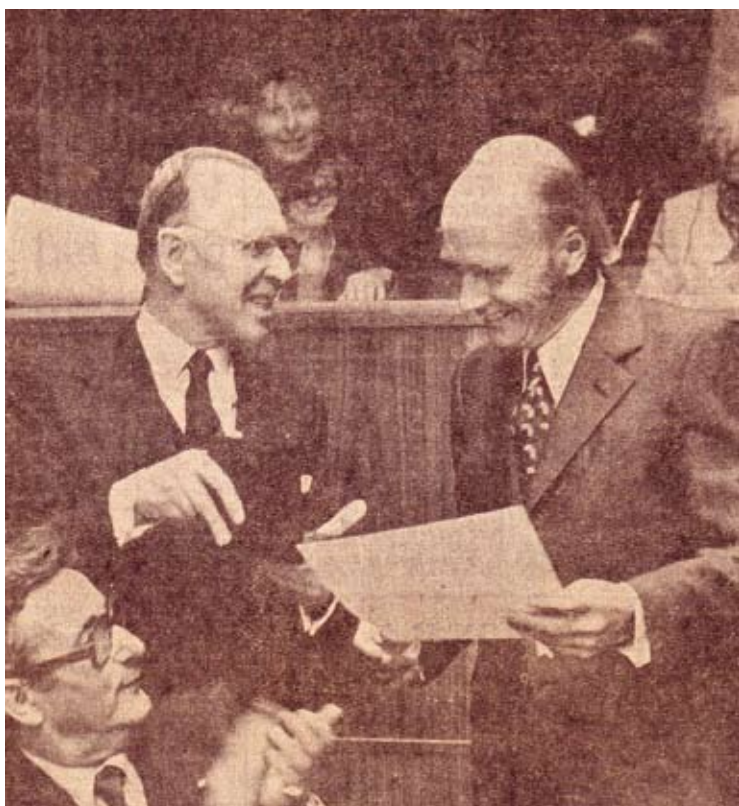
2005 - Noordwijk



2006 - Vittel: Jean-Marie Pelt



Les plus hautes personnalités politiques ont pris la parole lors de ces colloques, ou en ont présidé les débats : Jean Monnet, Jean Rey, Halstein, Malfati, Scarascia Mugnozza, Albert Coppé, Hirsch, Berkhouwer, Spedale, Alain Poher, Thorn, Pflimlin, Duvieusart, Peter Kirk, Bertrand, Mart, Pierre Maillet, Dr Hillery, Linthorst-Homan, Patijn, Petrilli, von Hassel, E. Glinne, Delouvrier, Jean Guilton, Brugmans, Raymond Barre, Béatrice Rangoni-Machiavelli, Jean-Louis Bourlanges, Juncker, Gil-Robles, Gilbert Trausch, Robert Goebbels.



1978 - Mr Jacques Lelievre (left), president of the Association of Former Officials of the European Commission presenting President Hillery with a diploma of honorary membership of the association, watched by Mr Pierre Deschamps, Vice-President of the European Parliament, at a meeting of the association in Dublin Castle



1999 - Lyon

Marta PANTLEON, une Européenne de la première heure et donatrice

Née à Aachen (Aix-la-Chapelle) d'un père allemand et d'une mère belge, de Liège, Marta est allée à l'école à Aachen et à Jülich. Après son baccalauréat (Abitur) elle étudia pendant quatre ans et obtint le diplôme à l'école supérieure de commerce d'Aachen.

En 1930 elle prit un emploi à la Sté des Pneus Engelbert à Liège et continua à la Engelbert Allemagne à Aachen, plus tard sous gestion américaine, de 1932 à 1946.

Les américains justement cherchaient du personnel multilingue pour les douze « petits » procès de Nuremberg, et Marta y travaillait dans l'administration et la traduction de 1946 à 1948.

Son chef américain lui offrit ensuite un poste à Paris, dans l'Organisation du Plan Marshall où elle passa cinq ans. Pendant cette période l'Europe faisait ses premiers pas : Le traité créant l'OECE (Organisation européenne de coopération économique), signé à Paris en avril 1948 ; la déclaration de Robert Schumann du 9 mai 1950 ; la signature du Traité de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA), le 18 avril 1951 à Paris.

C'est en 1953 que Marta Pantléon entre dans le service de la presse de la CECA à Luxembourg. Le président de la Haute Autorité n'est autre que Jean Monnet, son chef direct François Fontaine. La CECA prend résidence dans l'ancien bâtiment

de la Deutsche Reichsbahn, Place de Metz. Le service n'a que quelques fonctionnaires, mais fourmille de représentants des journaux et de la radio des pays membres. Marta se souvient d'avoir rencontré des personnalités comme Bech, Coppé, Duchêne, Finay, Heidenreich, Michaelis, Ramadier, Renkens, Sassen, van Geldern, Vögele,...

La participation à la première conférence sur l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire (« Atoms for Peace », Genève, août 1955) détermine sa décision de rejoindre l'Euratom à



Bruxelles. Marta Pantléon travaille de 1957 à 1968 à la Commission, Rue Belliard, avant de prendre le volontariat lors de la fusion des exécutives. Elle déménage vers le soleil, d'abord à Mirabeau (Vaucluse), ensuite à Peyrolles où elle habite toujours. Elle a baptisé sa maison « Villa Europe »...

Le prix des cultures régionales européennes

Depuis les Assises internationales de Côme en 1984, Marta Pantléon attribue le « Prix des cultures régionales européennes ». Ce prix, provenant de ses propres deniers, récompense un musée, un groupe folklorique, une chorale, etc. dans le but de sauvegarder les cultures régionales en Europe.



Le Prix Marta Pantléon récompense un groupe folklorique local

Allocution de José Manuel Barroso, Président de la Commission européenne Assises internationales de l'A.I.A.C.E. - Opio 2009

Mesdames,
Messieurs,
Chers (ères) Collègues,

Les traditionnelles Assises de l'Aiace représentent cette année une date importante pour votre Association. Il s'agit du 40ème anniversaire de sa création. 40 ans ! Les départs à la retraite en 1969 ont vu notamment le départ de celles et ceux qui ont eu l'honneur - et la chance - de travailler à l'œuvre commune dès 1950 dans le cadre de la CECA, ou plus tard au sein de la CEE, et d'appartenir ainsi à la première administration européenne.

Le brassage d'hommes et de femmes venus d'horizons culturels différents, le travail quotidien en commun, les échanges d'idées mais encore et surtout, l'idéal et la conviction d'une Europe unie insufflés par les pères fondateurs ont fait naître entre ces fonctionnaires des liens inaltérables de camaraderie et d'amitié. Car en entrant au service des Institutions, on devient un serviteur de l'Europe mais surtout, lorsque le moment de la retraite arrive, on reste un serviteur de l'Europe. Les premiers anciens de 1969 l'ont compris et, avec l'appui de l'administration de l'époque, ont désiré cristalliser ce sentiment général par la création d'une Association dotée d'objectifs ambitieux répondant à leurs aspirations.

Ces objectifs définis par les statuts de l'Aiace prouvent à quel point vous désirez non seulement maintenir et développer les relations amicales qui vous unissent mais

également, être tournés vers l'avenir. Vous contribuez à l'étude des problèmes que pose l'intégration européenne et à la sensibilisation de l'opinion publique à ceux-ci en apportant votre collaboration aux Institutions européennes.

Les relations entre l'Aiace et les Institutions en général, mais tout particulièrement la Commission,



ont toujours existé et n'ont eu de cesse de s'amplifier au fil du temps. De manière informelle depuis la naissance de l'Association, elles ont évolué vers un concept plus dynamique et plus responsable en incluant la notion de partenariat entre les deux parties. La signature d'un accord au mois de février 2008 a ainsi permis d'asseoir la volonté ré-

ciproque de mettre en commun les synergies existantes pour la mise en œuvre d'une politique sociale plurielle à l'égard des anciens.

L'Aiace constitue en effet une plateforme privilégiée: elle est dotée d'une importante représentativité et sa structure décentralisée en sections nationales offre autant de points d'appui dans 14 pays de l'Union européenne.

L'Aiace, forte de ses 40 années d'existence, mais surtout de plus de 8.000 membres qui ont toutes et tous été un maillon de la construction européenne, a plus que jamais un rôle important à jouer sur la scène européenne.

Aujourd'hui, près de 60 ans après la déclaration de Robert Schuman, plus de 50 ans après la signature des Traités de Rome, dans un contexte de crise économique sans précédent et d'incertitude quant à son avenir institutionnel, l'Europe a d'importants défis à relever et se doit d'y répondre d'une seule voix. Vous toutes et tous, anciennes et anciens collègues, vous êtes les témoins et les détenteurs de la mémoire de l'Europe. Mais vous êtes également, grâce à l'expérience unique que vous avez vécue, vecteurs de conviction, d'idéal et de foi dans l'avenir.

C'est pourquoi, à l'occasion du 40ème anniversaire de votre Association, je forme le vœu que l'Aiace prendra toute la mesure du rôle important qu'elle a à jouer en utilisant la mémoire collective qui fait sa richesse pour poursuivre notre ambition commune d'une Europe plus que jamais forte et unie.

Cette histoire collective de l'AIACE a été recueillie par Jeannine Franchomme-Saut et Monique Théâtre qui ont eu l'idée de réaliser une brochure pour les 40 ans de l'AIACE.



Depuis septembre 2008, nous avons fouillé les archives, interrogé les plus anciens, les présidents internationaux ainsi que les sections nationales.

Ce texte est le reflet de ce que nous avons trouvé et reçu. Nous sommes particulièrement heureuses de la richesse des contributions nationales et tenons donc à remercier les présidents de sections et autres amis de l'AIACE que nous avons mis à contribution.

D'avance nous prions celles et ceux qui disposeraient de renseignements ou d'éléments importants qui manqueraient à ce document de bien vouloir nous les faire parvenir.

Nous remercions également toutes les personnes que nous n'avons pas pu citer, par manque de place ou de photos disponibles, qui ont apporté leur pierre à l'édifice qu'est devenue, 40 ans après, l'A.I.A.C.E.

